Nations Unies

S/PV.7674



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7674e séance

Mardi 19 avril 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Liu Jieyi	(Chine)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Égypte	M. Mahmoud
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Somalie

16-10934 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Je prie le fonctionnaire du protocole d’escorter S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, à la table du Conseil.

M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. le Président Mohamud.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Somalie; et Mr. Téte António, Observateur permanent de l’Union africaine auprès de l’Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Keating.

M. Keating (*parle en anglais*) : C’est un honneur pour moi d’être ici présent avec M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie. Je voudrais d’abord saluer la coopération et l’amitié sans faille qu’il m’a accordées et souligner son rôle moteur à ce stade crucial de l’histoire de la Somalie.

La dernière fois que je me suis adressé au Conseil de sécurité (voir S/PV.7614), il n’y avait que quelques jours que j’avais pris mes fonctions. J’avais déclaré alors que le succès en 2016 dépendrait des opportunités que les progrès politiques permettraient de saisir. C’est exactement ce que le Président et les dirigeants somaliens ont fait ces dernières semaines, et des progrès, même s’ils ne sont pas irréversibles, sont en cours de réalisation.

La semaine dernière, les dirigeants somaliens de tous les États fédérés et des administrations régionales provisoires ont conclu un accord sur le modèle électoral à utiliser plus tard cette année. Cette avancée significative prépare la voie à une planification concrète. Je salue le sens de responsabilité politique du National Leadership Forum, et je salue la décision du Gouvernement fédéral de prendre langue avec le Puntland afin de prendre en compte ses préoccupations dans l’accord signé à Garowe le 3 avril, ce qui a permis d’aller de l’avant. Le processus électoral envisagé pour 2016 sera bien différent de celui de 2012. Le collège électoral sera 100 fois plus important. Il y aura un vrai choix de candidats. Le scrutin aura lieu non seulement à Mogadiscio, mais dans chacune des capitales ou sièges de gouvernement des États fédérés. Une structure à deux niveaux comprenant des représentants fédéraux et étatiques mettra le processus en œuvre. Et 30 % des sièges parlementaires sont réservés aux femmes.

Il reste beaucoup à faire en très peu de temps. Par exemple, la décision admirable de réserver 30 % des sièges parlementaires aux femmes doit s’accompagner de la désignation équilibrée de sièges précis que seules les femmes pourront se disputer. Il ne sera pas facile, dans une société clanique, de concrétiser cet engagement, mais cela pourrait constituer une étape majeur sur la voie de l’autonomisation et du leadership des femmes. Une fois que le Cabinet aura officialisé la décision du National Leadership Forum, ce sera au Parlement fédéral de s’en saisir. Nous appelons le Parlement à accélérer l’approbation de ce modèle afin qu’il soit mis rapidement en œuvre. Et je me félicite de l’engagement continu des dirigeants somaliens, conformément aux attentes du Conseil relatives à la non-prorogation des mandats.

Le modèle électoral pour 2016 sera unique, exceptionnel. Il s’agit à tous égards d’un point de mi-parcours entre les élections de 2012, où seulement 135 électeurs ont choisi 275 députés, et celles qui seront organisées en 2020, quand tous les Somaliens auront leur mot à dire. Des efforts sont en cours à cette fin. Les dirigeants somaliens ont accepté d’adopter une feuille de route politique pour 2016-2020, y compris le registre d’état civil et l’inscription sur les listes électorales, la démarcation des frontières, le renforcement des organes électoraux indépendants et la préparation des textes législatifs pertinents, notamment ceux relatifs aux partis politiques.

Il y a de nombreuses questions en suspens. La formation de l’État fédéré en cours dans les régions d’Hiran et du Moyen-Chébéli s’est heurtée à des

difficultés et accuse des retards. La communauté internationale aspire à appuyer un accord global conclu entre les chefs de clan dans ces deux régions. Nous espérons que la formation de la prochaine administration d'État aura lieu bientôt et que cela préparera le terrain pour trouver un accord sur le statut de la capitale fédérale.

La percée réalisée dans le processus électoral crée une dynamique plus large. La révision technique de la Constitution fédérale provisoire a progressé. La première lecture du texte révisé au Parlement a eu lieu en février. Les consultations régionales sont maintenant en cours. Des questions politiquement litigieuses devraient être examinées à la prochaine réunion du Forum national du leadership, en mai. Ces discussions auront lieu immédiatement avec une conférence nationale consultative sur la Constitution, qui sera organisée à Garowe, dans le Puntland, et durera 10 jours.

Cette activité représente une occasion historique pour tous les Somaliens de contribuer à définir les bases politiques et juridiques de leur pays. Certaines questions majeures ne peuvent être réglées qu'après le processus électoral, mais il y a déjà eu des faits importants. L'état de droit et son élément central, la Constitution fédérale, seront les plus solides garanties de la stabilité à long terme et de la démocratie en Somalie.

Le fait que des progrès ont été accomplis alors que l'insécurité est grande est une autre raison pour laquelle de tels progrès risquent de ne pas être définitifs. Trop de civils et trop de soldats meurent. Les Chabab continuent de poser une importante menace. Une incursion des Chabab dans la zone côtière du Puntland à la mi-mars a montré que le nord était vulnérable. Elle a également braqué les projecteurs sur les méthodes de recrutement des Chabab et la maltraitance d'enfants à laquelle ils se livrent, qui est plus qu'abominable. Cette attaque a été contenue grâce à l'action rapide des forces du Puntland et à l'appui du Gouvernement fédéral.

Malgré de lourdes pertes, les Chabab continuent de mener de manière répétée des attaques asymétriques et classiques. Ils vont tenter de perturber un processus électoral qu'ils considèrent à juste titre être une menace à la réalisation de leurs objectifs. Je salue le courage de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de ses contingents ainsi que celui des forces de sécurité somaliennes et des Somaliens qui sont aux prises avec les Chabab. Ils ont besoin de notre appui soutenu, et le méritent. Le partenariat trilatéral établi entre le Gouvernement, l'Union africaine et l'ONU demeure un élément essentiel des efforts de consolidation de la paix et d'édification d'un État en Somalie.

Les engagements pris par les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM quand ils se sont réunis à Djibouti, en février, sont encourageants. Il y a une prise de conscience concernant la nécessité de renforcer les accords de commandement et de conduite des opérations ainsi que le quartier général, y compris en plaçant des éléments habilitants décisifs sous l'autorité responsable du commandant de la force. J'espère qu'un nouveau commandant de la force sera prochainement en poste. Je reviens juste d'Addis-Abeba, où la première réunion de l'équipe spéciale conjointe de l'Union africaine et de l'ONU sur le renforcement de l'AMISOM a eu lieu. Elle fera progresser nos efforts conjugués pour combler le déficit de financement de l'AMISOM, renforcer ses capacités et assurer la sécurité du processus électoral.

Le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et moi avons retenu des objectifs stratégiques communs, conformément à la résolution 2245 (2015). Des contrats de mission, entre le Chef du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et moi, ainsi qu'entre le Chef du BANUS et le Représentant spécial, seront bientôt prêts en vue de fournir un appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et à l'AMISOM, respectivement. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, à promouvoir le respect des droits de l'homme au sens large, et à donner suite aux allégations et à faire appliquer le principe de responsabilité. Les capacités du BANUS sont elles-mêmes en train d'être renforcées, y compris par le déploiement d'une équipe d'experts militaires britanniques à partir de ce mois.

Le Président fédéral est déterminé à renforcer les capacités somaliennes en matière de sécurité. Je l'en félicite. Il s'agit d'une question complexe et délicate, mais absolument essentielle pour édifier l'État et consolider les progrès accomplis. Je suis donc heureux que le Gouvernement fédéral ait lancé une évaluation nationale des risques et élaboré une politique nationale de sécurité. Elles sont communiquées aux autorités régionales dans le pays. Nous espérons que des recommandations seront approuvées lors du prochain Forum national du leadership, prévu en mai. Un travail précis devra être fait concernant des plans viables sur le plan financier pour les systèmes militaire, policier, judiciaire et pénitentiaire.

La souscription politique à un dispositif national de sécurité doit être associée à des modèles adaptés aux conditions particulières de la Somalie et à son avenir fédéral dans les secteurs de la police, de la justice et au niveau du système pénitentiaire. J'ai le grand plaisir de signaler qu'un nouveau modèle de police a vu le jour le mois dernier dans le cadre de consultations entre le Gouvernement fédéral et les États et administrations régionaux. Il comprend les rôles et responsabilités au niveau fédéral et au niveau des États fédérés et un contrôle par les autorités civiles.

Je partage les préoccupations du Président concernant le paiement irrégulier des salaires du personnel du secteur de la sécurité. Le mois dernier, les partenaires internationaux en matière de sécurité ont rencontré le Président et le Ministre des finances pour discuter de la coordination des traitements et indemnités. Un paiement régulier et en temps voulu par des moyens électroniques et le transfert à un système d'enregistrement biométrique unifié sont la voie à suivre. Les partenaires internationaux peuvent également assurer une plus grande cohérence pour appuyer le secteur de la sécurité somalien sur la base du dispositif de sécurité et des plans en cours d'examen.

L'économie somalienne dépend de conditions météorologiques favorables et de l'esprit d'entreprise des Somaliens, y compris la diaspora. Le renforcement de la confiance et l'identification d'avantages mutuels à tirer de relations plus solides entre l'État et les entreprises pourraient avoir d'énormes retombées positives, y compris le renforcement des institutions pouvant assurer une sécurité accrue, la responsabilité financière, un environnement macroéconomique et réglementaire favorable et des services essentiels tels que l'énergie, l'éducation et la formation professionnelle. Cela est à la fois dans l'intérêt des entreprises et des jeunes somaliens, dont la plupart n'ont pas de perspectives d'emploi.

La Somalie continue de faire des progrès en matière de gestion économique. Un projet de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent a été adopté en février. Les postes vacants au conseil d'administration de la Banque centrale ont été pourvus. Même si le chemin est encore long, notamment pour ce qui est de lutter contre la corruption et de réduire les pertes financières, la direction prise actuellement est encourageante. Conscient de cette situation, la semaine dernière, le Fonds monétaire international a annoncé qu'il comptait proposer un programme contrôlé par le personnel afin d'aider la Somalie à établir l'historique nécessaire au lancement du processus d'allègement de la dette et, à terme, à avoir droit à des prêts à des conditions favorables auprès des institutions financières internationales.

Le Gouvernement fédéral joue un rôle central pour faire progresser ce programme. De bons résultats auraient des retombées positives sur toutes les régions du pays, en aidant à attirer l'investissement public et privé dans des secteurs qui renforceront la compétitivité et la capacité d'atteindre les objectifs de développement durable. Nous sommes reconnaissants au Vice-Secrétaire général d'avoir appelé les créanciers extérieurs à accélérer les préparatifs d'un examen approfondi des conditions à remplir, comme cela a été indiqué lors de la table ronde organisée la semaine dernière à Washington dans le cadre des Réunions de printemps du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale.

La sécurité et la prospérité de la Somalie dépendent de la capacité de ne plus être tributaire de l'aide et de s'attaquer aux causes profondes de la fragilité, du conflit et de l'extrémisme violent. Une stratégie politique globale est nécessaire. Elle doit inclure un investissement économique dans les facteurs de croissance, la création d'emplois et l'éducation, y compris des filles et des femmes; et dans l'état de droit, le respect des droits de l'homme, et des forces de sécurité et de lutte antiterroristes compétentes. Il s'agit d'un programme impressionnant qui exige une volonté de la part des dirigeants politiques et des chefs traditionnels de la Somalie ainsi qu'un appui concerté de la part de ses voisins et partenaires internationaux. Cela nécessite également de faire face aux réalités à court terme. La sécheresse, qui touche maintenant le Somaliland et le Puntland, est une de ces réalités. En 2011, la sécheresse a déclenché une famine qui a causé la mort d'environ 260 000 personnes. Cela ne doit pas se reproduire.

En plus de l'insécurité alimentaire aiguë, la sécheresse persistante pourrait avoir un impact négatif sur la sécurité globale – permettant aux djihadistes islamistes qui ont subi des revers dans ces régions de se renforcer – et entraîner une augmentation des déplacements des populations et des flux migratoires. En agissant rapidement et adéquatement dès maintenant, on peut réduire le risque que ne se produise une autre catastrophe. Les ressources nécessaires pour régler ce problème sont de loin inférieures aux coûts futurs potentiels – que ce soit en termes d'argent ou, plus important, en termes de vies humaines. Les autorités

somaliennes ont créé des comités nationaux et régionaux de lutte contre la sécheresse pour mobiliser des fonds et coordonner les interventions, mais cela ne suffit pas. Les organisations humanitaires n'ont reçu que 145 millions de dollars sur les 885 millions de dollars requis au titre de l'appel global pour 2016. Le 31 mars, le Coordonnateur humanitaire pour la Somalie, M. Peter de Clercq, a lancé un appel en vue de mobiliser des contributions d'un montant de 105 millions de dollars pour accélérer les interventions visant à faire face à la sécheresse. Les donateurs sont en train de répondre à cet appel, et nous leur en sommes reconnaissants, mais il faut encore beaucoup plus de ressources.

Les Somaliens sont confrontés à des défis de taille. Des progrès réels ont été accomplis, mais ils sont réversibles. Les saboteurs ont toujours la capacité de faire dérailler les processus électoraux et de formation de l'État. L'AMISOM a besoin d'un appui accru et ne peut pas rester sur place éternellement. Par conséquent, nous devons tout mettre en œuvre pour que les progrès ne soient pas inversés, pour que le processus électoral prévu pour 2016 soit mené à bon terme et pour préparer les élections de 2020; pour renforcer les capacités nationale des Somaliens afin qu'ils puissent prendre la relève de l'AMISOM; et pour créer des emplois et générer des recettes afin d'assurer la viabilité de l'État.

L'efficacité de nos efforts – et de mon action – à cette fin est tributaire en grande partie de l'unité du Conseil, dont je tiens à remercier les membres. Elle est également tributaire de la cohérence de l'ensemble de la communauté internationale, non seulement l'Union africaine, mais aussi l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne et les principaux partenaires bilatéraux de la Somalie.

Je me réjouis a la perspective de la visite du Conseil de sécurité le mois prochain et je me fais une joie d'œuvrer aux côtés des dirigeants somaliens pour offrir un avenir meilleur à tous les Somaliens.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Keating de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. António.

M. António (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci et vous remercier de nous avoir donné cette occasion de faire un exposé au Conseil sur la situation en Somalie. C'est une occasion d'échanger des vues sur l'évolution récente de la situation sur le plan politique et de la sécurité. L'Union africaine voudrait également faire le point sur les opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Je voudrais remercier M. Keating de son exposé édifiant, ainsi que de sa coopération sur le terrain. En outre, je tiens tout particulièrement à saluer la présence de S. E. le Président de la République fédérale de la Somalie au Conseil.

Depuis le dernier exposé de l'Union africaine (voir S/PV.7614), la Somalie semble être sur la bonne voie pour la tenue des élections cette année, tel que prévu. Je note avec satisfaction que les dirigeants fédéraux et régionaux de la Somalie ont établi des relations dynamiques et actives dans le cadre du National Leadership Forum, ce qui facilite le renforcement des synergies, les compromis mutuels, la collaboration et la consolidation d'une vision commune pour la Somalie.

Ce mois-ci, avec une intervention négligeable des partenaires internationaux, les dirigeants somaliens se sont réunis et ont conclu un accord sur les dispositions pratiques du modèle électoral pour les élections de 2016, comme l'a déclaré M. Keating. Ils ont adopté à l'unanimité une déclaration conjointe énonçant les principes et orientations généraux pour l'application du modèle électoral qu'ils ont adopté lors de la réunion du National Leadership Forum qui s'est tenue en janvier. À cet égard, l'Union africaine se réjouit à la perspective de la tenue des élections en Somalie d'ici au mois d'août 2016, sur la base de ce modèle adopté par consensus.

Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, et la collaboration, la tolérance mutuelle et la volonté continueront d'être des facteurs clefs pour le succès du processus électoral et d'autres aspects de la vie politique en Somalie, conformément à la Vision 2016. Même si ce modèle ne correspond pas au modèle idéal reposant sur le principe « une personne, une voix », nous nous félicitons de l'introduction des collèges électoraux pour les élections de 2016, qui seront composés d'un nombre nettement plus élevé que le faible nombre d'aînés qui ont choisi les dirigeants du Gouvernement central actuel et les membres du Parlement fédéral il y a quatre ans. Avec le modèle électoral actuel, le processus de 2016 devrait être plus inclusif et plus représentatif. Nous sommes prêts à appuyer le Gouvernement et le peuple somaliens dans ces efforts.

Tout en nous félicitant de cette évolution de la situation, nous appelons également à la nomination en

temps voulu des membres d’autres organes électoraux et à l’achèvement par le comité technique du plan de mise en œuvre relatif aux élections, y compris sa ratification ultérieure par le Parlement fédéral. Il y a actuellement trois États fédérés en cours de formation en Somalie, qui ont chacun un dirigeant élu qui préside un cabinet de ministres et une assemblée élue. Nous demandons instamment au Gouvernement fédéral de continuer à faire pression en vue de la conclusion rapide du processus de formation du dernier État fédéré, qui rassemblera les régions d’Hiran et du Moyen-Chébéli. L’autonomisation et la consolidation de ces administrations régionales permettront de rapprocher le Gouvernement des populations et faciliteront la prestation de services essentiels – notamment la sécurité, le maintien de l’ordre, la justice, le forage des puits et la construction des écoles, des hôpitaux et des routes.

Dans le cadre de l’exécution de leur mandat, les forces de l’AMISOM ont accompli des progrès notables en Somalie. Les Chabab ont été chassés de Mogadiscio et un grand nombre de capitales de district et des pans entiers de territoire qui étaient auparavant sous le contrôle des Chabab ont été libérés, ce qui a contribué considérablement à renforcer la stabilité, et en conséquence, a permis d’engager un processus politique viable et de consolider la gouvernance dans le pays. L’ « opération couloir de Djouba », actuellement en cours, ainsi que la reprise récente de nouveaux territoires et villes et les frappes aériennes effectuées par les partenaires de l’AMISOM ont permis d’affaiblir les capacités des Chabab et d’éliminer plusieurs de leurs hauts dirigeants.

En dépit de ces progrès, la situation en matière de sécurité en Somalie demeure instable. Les Chabab ont démontré qu’ils étaient résilients et savaient s’adapter. Ils sont toujours capables de prendre des initiatives, de recueillir des renseignements et de déployer des équipes de combattants de taille réduite mais très mobiles et efficaces, qui utilisent des kamikazes, des grenades et de l’artillerie pour lancer des attaques, entraver la circulation des personnes et des biens, ralentir les activités de l’AMISOM sur les routes principales d’approvisionnement, organiser des embuscades et monter des attaques complexes en utilisant conjointement et simultanément tous ces types d’armes.

Face à ces défis, l’Union africaine a pris plusieurs mesures pour améliorer l’efficacité opérationnelle de l’AMISOM. Le 28 février, l’Union africaine a convoqué un sommet des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, qui a été accueilli par le Gouvernement djiboutien, pour se pencher sur certains défis immédiats auxquels les opérations de l’AMISOM sont confrontées, notamment en matière de ressources, de commandement et de contrôle et s’agissant de fournir des éléments habilitants supplémentaires et un appui accru aux forces nationales de sécurité somaliennes. Les chefs d’État et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont pris des décisions importantes et ont contracté des engagements de vaste portée concernant ces aspects. Ils ont signé la Déclaration de Djibouti concernant l’AMISOM, qui a jeté les bases de la consolidation de la mission de stabilisation de la Somalie de l’AMISOM.

L’Union africaine et les Nations Unies ont également créé officiellement un groupe de travail conjoint, qui s’est réuni officiellement pour la première fois le 15 avril à Addis-Abeba. La mise sur pied du Groupe de travail a été décidé à la réunion de l’Équipe spéciale conjointe Organisation des Nations Unies-Union africaine chargée des questions de paix et de sécurité, qui a eu lieu à New York le 22 mars. Il devrait renforcer l’efficacité opérationnelle de l’AMISOM. Le Groupe de travail est réuni actuellement à Addis-Abeba pour discuter de la manière de renforcer concrètement le commandement et le contrôle de l’AMISOM, y compris de la possibilité de créer un état-major de secteur multinational dans la zone d’opérations de l’AMISOM, et de renforcer la capacité de la Force de l’AMISOM et de l’état-major de la Mission. Le Groupe de travail soumettra officiellement ses recommandations techniques le moment venu.

Les priorités de l’AMISOM pour les troisième et quatrième trimestres de l’année sont de continuer à mener des opérations défensives et offensives, et de routine, dans les zones relevant de sa responsabilité, de mener des patrouilles le long des principales voies de ravitaillement, d’escorter les convois et de protéger les aéroports, les ports, les autres infrastructures cruciales, les sites sensibles et les personnalités importantes. Lancer des attaques surprise et mener des opérations de bouclage et de perquisition pour perturber les plans de l’ennemi et réduire, affaiblir et détruire ses capacités, ainsi que pour réduire et éliminer sa présence dans les villes, les villages et les zones reculées, est un aspect essentiel du mode opératoire de l’AMISOM. Cela permettra de réduire la capacité des Chabab de mener des embuscades et des attaques à la grenade contre l’AMISOM et les forces nationales de sécurité somaliennes ou de placer des engins explosifs improvisés

le long des principaux axes d'approvisionnement. En outre, cela permettra d'éviter que les Chabab réussissent dans leurs tentatives visant à perturber les prochaines élections en Somalie, prévues à la fin de cette année, et contribuera à ce que les élections se déroulent dans un environnement propice, sûr et sécurisé. À cet effet, le Gouvernement fédéral somalien et l'AMISOM ont créé un comité mixte qui a déjà commencé à travailler. Tout cela exigera de renforcer l'efficacité de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes.

À ce stade, je voudrais insister sur quatre points cruciaux qui requièrent l'attention du Conseil, et ce dans le cadre de l'action que nous menons ensemble pour améliorer les opérations de l'AMISOM.

Premièrement, il est tout à fait justifié que le mandat de l'AMISOM soit renouvelé, étant donné non seulement les progrès faits dans la création d'un environnement propice au processus politique, mais également la persistance des problèmes de sécurité en Somalie. Il importe, comme cela a été recommandé lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police à l'AMISOM, que le mandat soit renouvelé et que les effectifs de l'AMISOM qui sont actuellement de 22 126 agents en tenue et de 70 civils soient maintenus. C'est là un minimum et une condition essentielle pour que l'AMISOM puisse mener de nouvelles opérations offensives en Somalie. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine examinera la situation en Somalie le 28 avril à Addis-Abeba, en vue de recommander au Conseil de sécurité d'autoriser la prorogation du mandat de l'AMISOM.

Deuxièmement, la stratégie de l'AMISOM doit être adaptée pour répondre efficacement à l'évolution de la situation en matière de sécurité. La stratégie de l'AMISOM doit comprendre des opérations plus ciblées, offensives et de poursuite. Cette approche viendra compléter l'offensive terrestre qui vise à reprendre aux Chabab les territoires qu'ils contrôlent, en lançant davantage d'opérations délibérées menées sur la base du renseignement, et ce afin de réduire davantage les capacités de ce groupe terroriste. La Commission de l'Union africaine a instruit les chefs de l'AMISOM de commencer à planifier cette nouvelle stratégie et se féliciterait de l'appui que le Conseil apporterait à son exécution.

Troisièmement, la mobilisation des ressources pour veiller à ce que les salaires des forces de sécurité somaliennes soient versés régulièrement et à temps et l'identification des fonds destinés à combler le déficit dû à la réduction de 20 % des salaires du personnel en tenue de l'AMISOM sont importantes pour relever leur moral et les motiver. Appuyer et renforcer les capacités de l'Armée nationale somalienne reste une priorité centrale aussi bien en termes de fournitures létales et non létales, dans un cadre coordonné, afin de faciliter le transfert des principales responsabilités en matière de sécurité aux institutions somaliennes. Des résultats importants ont déjà été enregistrés.

Quatrièmement, le déploiement d'éléments habilitants et de multiplicateurs de force est essentiel pour redynamiser les opérations de l'AMISOM. Je me félicite de la promesse faite par l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda de fournir des hélicoptères. Le déploiement de ces hélicoptères permettra à l'AMISOM de mener des opérations ciblées ainsi que de jouir d'une plus grande souplesse et d'une meilleure protection.

À cet égard, je voudrais demander au Conseil de permettre que la dernière main soit apportée aux lettres d'attribution, en gardant à l'esprit que le remboursement des coûts du déploiement des hélicoptères doit être proportionnel à la nature offensive des opérations de l'AMISOM en Somalie.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, dont les hommes et les femmes consentent d'immenses sacrifices. Nous voudrions également remercier nos partenaires de leur appui et des contributions financières et en nature qu'ils ont faites à l'AMISOM pour aider les forces du Gouvernement fédéral de Somalie qui s'efforcent de stabiliser la Somalie et de créer un espace favorable à la gouvernance, à la distribution de l'aide humanitaire et à la construction d'infrastructures aux fins du développement économique et social.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Président de la République fédérale de Somalie.

Le Président **Mohamud** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité. C'est un honneur qui m'est fait.

Une tragédie se joue actuellement dans les eaux de la mer Méditerranée, et les protagonistes seraient, selon d'aucuns, des ressortissants de mon pays et de pays voisins. Si les informations venaient toutes à se confirmer, alors ce serait la pire tragédie survenue depuis le début de la crise migratoire actuelle. Nous

devons tout mettre en œuvre pour repêcher les corps de ceux qui ont péri et prendre soin des rescapés. Je salue les efforts déployés par de nombreux pays pour protéger et prendre en charge les migrants et les réfugiés fuyant leurs pays d'origine pour cause de malheur, d'insécurité et de désespoir.

Nous demandons aux gouvernements de la région, et à d'autres qui ont les moyens de le faire, d'enquêter sur les crimes qui ont été commis par ceux qui incitent les jeunes à entreprendre des traversées périlleuses en haute mer. La douleur, la misère et le malheur qu'impliquent toutes ces migrations illégales ainsi que les coûts physique et mental qu'elles induisent pour tous ne prendront fin qu'une fois qu'il y a aura la paix, la stabilité et un développement économique véritable dans les pays d'origine.

Je voudrais commencer par remercier le Conseil de son appui de longue date à la paix, à la stabilité et au développement en Somalie.

Près de quatre années se sont écoulées depuis que mon gouvernement a été nommé et depuis que la Somalie est sortie de deux décennies de guerre – deux décennies sans gouvernement fonctionnel en place, sans écoles, sans hôpitaux et sans services publics, quels qu'ils soient. À Bruxelles, à la fin de 2013, je me suis engagé au nom de la Somalie à la paix et à la prospérité. Cet engagement a été au cœur de mon programme en six volets initial, qui a servi de fondement au New Deal pour la Somalie. Au cœur de l'engagement que j'ai pris à Bruxelles résident trois éléments impératifs, à savoir une Somalie sécurisée, une Somalie démocratique et une Somalie progressiste et prospère.

En 2013, le Gouvernement somalien a décidé d'engager la transformation politique du pays en rédigeant et en convenant d'une Constitution fédérale, en adoptant un modèle de gouvernance fédéral, et en organisant des d'élections nationales démocratiques d'ici à septembre 2016. Nous avons élaboré ce programme ambitieux en ayant conscience que nous allions relever un immense défi, à savoir tenter de transformer la Somalie politiquement tout en menant une guerre contre la terreur sur notre propre sol sans posséder les capacités robustes ni les instruments d'un État. Lorsque nous avons tracé ces plans de portée historique pour la première fois, la Somalie ne disposait que d'un nombre limité de ministères opérationnels et de ressources humaines, de sources restreintes de revenus intérieurs, sans aucune planification nationale ni capacité de gestion pour faire avancer et soutenir les réformes souhaitées dans le pays.

Parallèlement à la transformation politique nécessaire, il nous fallait édifier une Somalie sécurisée. Nos forces armées nationales étaient décimées. Nos soldats, nos forces de police et notre personnel de sécurité n'avaient reçu ni salaire ni formation digne de ce nom, ni bénéficié de renforcement de leurs capacités depuis près de 22 ans. Émergeant du conflit, les Chabab ont profité de l'inexistence d'institutions d'État et ont commencé leur campagne de terreur en Somalie et dans les pays voisins. La sécurité doit assurer les conditions nécessaires au développement, et la Somalie avait désespérément besoin de se développer. Nous avions perdu deux générations qui n'avaient même pas pu aller à l'école. Il n'y avait pas d'emplois, pas de services publics et l'espoir était extrêmement mince parmi nos jeunes, qui représentent la majorité de notre population.

La Somalie a vécu l'équivalent d'une vie entière en l'espace des quatre dernières années. Notre transformation a été rapide. Malgré toutes les difficultés, la Somalie a accompli des progrès extraordinaires, dont nous sommes fiers et qui doivent aussi susciter la fierté chez nos partenaires. Avec la fin des mandats constitutionnels du Gouvernement fédéral et du Parlement, la seconde moitié de 2016 sera une période déterminante pour la Somalie. La semaine dernière, nous avons approuvé la mise en œuvre de la feuille de route relative au processus électoral de 2016. Cela signifie que nous sommes en bonne voie d'aborder une étape historique : le premier processus électoral démocratique somalien en 47 années. Je ne veux pas entrer dans le détail des élections de 2016, mais je tiens à souligner plusieurs points importants.

Premièrement, ce processus sera uniforme dans toute la Somalie, afin d'en garantir la légitimité nationale. Deuxièmement, un processus de règlement des différends sera mis en place à l'appui des élections afin de garantir que nous soyons en mesure de répondre à toutes les préoccupations et de les régler immédiatement pour éviter tout conflit. Troisièmement, une chambre basse et une chambre haute seront élues. Quatrièmement, 30 % des sièges à pourvoir par le processus électoral au sein du prochain Parlement fédéral, le neuvième pour la Somalie, ont été expressément réservés à des femmes. En 2012, lorsque mon gouvernement a été élu, 135 anciens étaient chargés de la sélection de nos parlementaires. En 2016, les anciens continueront certes à jouer un rôle charnière, mais c'est un collège électoral de près de 14 000 personnes qui en définitive décidera qui seront les représentants de la nation. C'est là un progrès majeur.

Nous sommes déterminés à faire en sorte qu'aucun obstacle ne vienne entraver la mise en œuvre du processus électoral dans les délais prévus, notamment s'agissant de la liberté d'expression ou de toute extension des mandats des pouvoirs législatif et exécutif fixés par la Constitution. Le processus électoral de cette année nous rapproche du suffrage universel. Nous reconnaissons l'importance d'une vision et d'une voie politiques claires et nous sommes engagés dans une planification à deux volets dans le sens d'élections suivant le principe « une personne, une voix », appuyé par une commission électorale indépendante nationale compétente, d'ici à 2020. La Constitution fédérale de la Somalie jette les fondements d'une vie politique pacifique en Somalie. Nous poursuivons résolument l'examen des chapitres prioritaires de la Constitution fédérale provisoire dans le but d'en avoir terminé avant la fin de l'année.

Des consultations au niveau national avec les Somaliens de tous les États fédérés, existants et émergents, seront indispensables pour garantir un consensus et une appropriation à large assise. Notre gouvernement y est sincèrement attaché et il est fermement convaincu de l'intérêt d'un tel processus. Au long des trois dernières années, nous avons réussi à établir trois des quatre États fédérés. Nous nous employons à achever le processus de formation de l'État regroupant les régions du Hiran et du Moyen-Chébéli et à parvenir à un accord qui éclaircira le statut de la région de Benadir, où se trouve la capitale de la Somalie.

Bien que des progrès notables aient été accomplis sur le plan de la sécurité, puisque près de 80 % du pays ont été libérés des Chabab, nous reconnaissons avec une tristesse et une frustration immenses qu'en l'état actuel, les conditions de sécurité sont un obstacle au développement aussi bien des institutions publiques que du peuple somalien. En outre, l'environnement actuel en matière de sécurité reste une des causes profondes de la grave situation humanitaire et des besoins d'assistance constants en Somalie.

Je tiens à reconnaître et à louer les courageux efforts consentis par les forces nationales de sécurité somaliennes et par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dans la lutte contre les Chabab. Cette lutte n'est pas terminée. Nous ne pouvons pas – et nous n'allons pas – abandonner avant une victoire complète. Des ressources et un engagement supplémentaires sont plus nécessaires que jamais pour décapiter une fois pour toutes le venimeux serpent de la terreur. Nous rappelons avec force la nécessité d'apporter un appui international aux opérations redynamisées de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne (ANS). La Déclaration de Djibouti, publiée en février, était sans équivoque à cet égard : les partenaires doivent continuer de fournir un financement durable aux forces de l'AMISOM et de l'ANS pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs mandats. La Déclaration était également claire concernant l'urgence de refondre la structure de commandement de l'AMISOM. Nous devons être certains qu'une structure de commandement central sera mise en place dans un avenir proche pour appuyer une offensive coordonnée et couronnée de succès.

Mon gouvernement s'efforce énergiquement de renforcer les capacités et le sens des responsabilités des institutions de sécurité somaliennes dans tout le pays, de manière que nous soyons prêts à assumer le contrôle de notre propre sécurité et à libérer l'AMISOM de son engagement actuel. Nous sommes en train d'élaborer des plans financièrement viables visant à placer l'armée (plan Gulwaade) et la police (plan Heegan) sous l'égide d'une structure sécuritaire nationale, déterminée par l'examen des dépenses publiques effectué par la Banque mondiale et l'ONU. Définir et valider les structures étatiques qui superviseront le développement de nos services de sécurité a été l'objet principal de mon gouvernement ces derniers mois. Je suis très heureux que le projet de politique nationale de sécurité, approuvé par le Conseil de la sécurité nationale, doive faire l'objet d'un examen au cours de réunions consultatives, dans chacune des capitales de région. La première réunion commencera la semaine prochaine, et elles aboutiront à un forum national prévu à la mi-mai. Il s'agit notamment de redynamiser le Conseil de sécurité nationale afin d'inclure une représentation régionale au plus haut niveau de la prise de décisions. L'évaluation nationale des menaces est terminée et la planification de l'architecture nationale de sécurité est en cours. Son achèvement dépendra de la finalisation de la politique nationale de sécurité qui présente les principes directeurs concernant les rôles et missions des institutions fédérales et régionales chargées de la sécurité.

Il est indispensable que le secteur de la sécurité somalien bénéficie d'un appui international. Mon gouvernement a pris des mesures pour accroître la transparence et mener à bien la réforme du secteur de la sécurité, notamment en mettant en place des systèmes de surveillance renforcés, en enregistrant tous les membres du personnel et en versant régulièrement leurs salaires. Nous avançons dans l'intégration de la force nationale.

La Commission nationale pour l'intégration de l'Armée nationale somalienne a intégré quatre bataillons de l'Armée dans la région du Djoubaland ainsi qu'une compagnie de quartier général de femmes soldats. Il me plaît d'annoncer que des unités des bataillons nouvellement intégrés ont mené des opérations conjointes avec les forces de Danab en coordination avec l'AMISOM et d'autres partenaires internationaux. Deux autres bataillons doivent être intégrés d'ici à juillet dans le Djoubaland et, grâce au dispositif d'appui de l'ONU récemment approuvé dans le Puntland, la Commission nationale pour l'intégration prévoit de lancer un processus d'intégration de 3000 soldats du Puntland dans le courant du mois prochain.

Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence ce qui favoriserait le plus rapidement et le plus efficacement le développement des forces somaliennes, à savoir la levée de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU. Nous avons réalisé des avancées importantes en ce qui concerne la gestion des armes et des munitions et le respect de la procédure de déclaration, d'enregistrement et de contrôle. Au cours des six derniers mois, nous avons procédé au marquage de plus de 4500 armes, mis sur pied un groupe de travail technique sur les armes et les munitions et approuvé le mandat de l'équipe conjointe de vérification. Nous avons organisé des consultations en vue de lancer l'élaboration d'une feuille de route qui définirait un cadre national global régissant l'ensemble du cycle de vie des armes et des munitions, et nous avons réalisé des progrès considérables s'agissant de respecter les exigences du Conseil de sécurité en matière de déclaration des armes.

Malgré ces progrès et les appels lancés par les différentes résolutions du Conseil de sécurité à nos partenaires internationaux pour qu'ils fournissent à la Somalie des armes non létales, nous sommes toujours entravés par l'embargo partiel. Nous prions donc les membres du Conseil de sécurité de déclarer la levée totale de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie. Cela permettra de renforcer nos capacités nationales pour affronter et vaincre le terrorisme international en Somalie et offrir la meilleure protection à nos citoyens, tout en préservant notre avenir démocratique et notre développement futur contre les fauteurs de troubles violents et radicalisés. L'embargo sur les armes et le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée ont été mis en place pour de bonnes raisons et dans l'intérêt de la Somalie – et nous en sommes très reconnaissants –, mais la Somalie a changé de façon spectaculaire. Ces mécanismes sont au mieux dépassés et restrictifs, au pire nuisibles et source de méprise.

Aujourd'hui, la menace en Somalie tient moins à l'absence de capacités institutionnelles et de mécanismes de contrôle qu'au terrorisme et à l'extrémisme violent. Concentrons-nous donc sur des mécanismes qui s'attaquent efficacement au phénomène international désastreux qu'est le terrorisme. Si la Somalie veut venir à bout des Chabab une fois pour toutes et véritablement reconstruire un pays sans laissés pour compte, le Conseil de sécurité doit appuyer ses efforts par tous les moyens possibles. Nous demandons donc une fois de plus la levée complète de l'embargo sur les armes et un réexamen du mandat du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée. Ce réexamen est justifié compte tenu des importants progrès politiques, sécuritaires, économiques et financiers réalisés par mon gouvernement en faveur de la paix et de la stabilité en Somalie. Ses résultats doivent tenir compte du fait que la Somalie n'est plus en guerre avec elle-même, mais que les Somaliens luttent aux côtés de tous les États Membres concernés pour faire de notre monde un lieu plus sûr pour tous.

Les progrès réalisés par la Somalie se manifestent clairement dans le domaine de la réforme de la gestion des finances publiques. Aujourd'hui, la Somalie a une Banque centrale qui fonctionne, supervisée par un conseil d'administration opérationnel. Le Bureau du Trésorier payeur général et le Bureau indépendant du Vérificateur général des comptes fonctionnent. De plus, le Comité de la gouvernance financière de la Somalie, qui est internationalement reconnu, est en place et présente des rapports régulièrement et publiquement. Parmi ses membres, on compte des représentants des institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement.

Parallèlement aux solides progrès enregistrés dans le domaine de la gouvernance et de la surveillance, nous sommes également en train de mettre en place le cadre législatif relatif à la gestion des finances publiques. Le Parlement fédéral a récemment ratifié trois projets de loi importants, à savoir le projet de loi sur les marchés publics, les concessions et les cessions d'activités, le projet de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et le projet de loi sur l'audit. Le Conseil des ministres a, par ailleurs, approuvé le projet de loi sur la gestion des finances publiques.

J’appelle l’attention du Conseil sur l’importance des premières consultations tenues par le Fonds monétaire international au titre de l’article IV de ses Statuts avec la Somalie en 25 ans. Les consultations ont confirmé que la Somalie a enregistré une croissance économique de 3,7 % en 2015, ce qui démontre clairement que le pays est résolument engagé sur la voie des réformes. Nous sommes très reconnaissants de l’appui que nos partenaires internationaux nous ont apporté au fil des ans. La Somalie a convenu avec le Fonds monétaire international, pour la période allant de mai 2016 à avril 2017, d’un programme de réformes, qui met l’accent sur la mise en œuvre de politiques budgétaires prudentes tout en renforçant les capacités institutionnelles pour la gestion financière macroéconomique. Le programme permettra de renforcer la gouvernance et les capacités en matière de statistiques économiques, d’améliorer la discipline budgétaire, de remettre sur pied les capacités de gestion de la politique monétaire et d’encourager le développement du secteur financier en tant que base de soutien de la croissance économique. Ce sera une étape clef du processus de solde des arriérés et de normalisation des relations avec les institutions financières internationales dans leur ensemble.

Ces résultats montrent clairement que le Gouvernement fédéral s’est doté des moyens nécessaires et a mis en place les mécanismes de contrôle appropriés pour gérer ses finances publiques de façon responsable, transparente et conformément aux meilleures pratiques internationales. En outre, en février dernier, j’ai lancé l’initiative de Gouvernement ouvert qui vise à mettre à la disposition du public les informations relatives aux activités du Gouvernement, et ce, afin de promouvoir la transparence, le principe de responsabilité et la participation.

Bien entendu, les systèmes ne sont pas la seule chose dont la Somalie a besoin. J’appelle l’attention du Conseil sur la nécessité urgente de développer les secteurs clefs de l’économie afin de donner à tous les Somaliens davantage de possibilités de gagner leur vie de manière durable. Je salue les efforts déployés par la communauté internationale pour élargir son appui aux secteurs prioritaires de l’économie et à l’emploi des jeunes, y compris par le biais de la formation professionnelle et du développement des compétences. La mobilisation d’un appui aux initiatives économiques régionales, en particulier pour le développement des infrastructures, sera essentielle pour assurer la croissance économique et la coopération régionales.

Je ne saurais trop insister sur la nécessité d’une approche globale pour doter les jeunes Somaliens des outils qui leur permettront de jouer un rôle positif dans le rétablissement de la paix, du progrès social et de la prospérité économique en Somalie. À cet égard, conformément à la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse, la paix et la sécurité, nous nous félicitons de l’élaboration d’une politique nationale de la jeunesse et de la stratégie des Nations Unies pour la jeunesse somalienne.

L’année 2016 marquera la dernière année du New Deal pour la Somalie adopté à Bruxelles en 2013. Le New Deal a joué un rôle crucial en permettant de perfectionner le partenariat, avec un système de responsabilisation mutuelle entre le Gouvernement et la communauté internationale, et de poursuivre les progrès en Somalie sur les plans politique, de la sécurité et du développement. Nous avons hâte de mettre en place cette nouvelle phase de l’engagement international en Somalie, sur la base d’un ensemble commun de principes et d’un renouvellement des partenariats à l’intérieur de la Somalie et avec les partenaires du pays. Nous sommes maintenant à l’œuvre sur un plan de développement national triennal, qui comprendra des éléments politiques et de sécurité, afin que la stratégie d’ensemble mise en place dans le cadre du New Deal pour la Somalie ne soit pas perdue. Les principes sur lesquels reposera le partenariat entre le Gouvernement et la communauté internationale après que le New Deal aura pris fin seront développés et adoptés dans les prochains mois.

Les programmes et les ressources doivent être davantage alignés sur les priorités nationales de la Somalie. Des mesures concrètes doivent être prises, en particulier, pour acheminer davantage d’assistance par le canal des systèmes nationaux, suite aux améliorations apportées aux systèmes budgétaire, financier et de dépenses publiques du Gouvernement. Je suis fier de pouvoir dire que la Somalie est un beau pays aux débouchés économiques considérables, tant au niveau maritime que terrestre. Notre politique étrangère, dans les modalités nouvellement adoptées, est axée sur l’investissement et notre gouvernement s’est employé, au cours des dernières années, à mettre en place des conditions propres à favoriser l’investissement dans tous nos grands secteurs prioritaires.

Lutter contre le terrorisme, reconstruire un État uni et jouer un rôle de poids dans notre région et dans le monde suppose un développement durable, dont je suis certain que nous pouvons l’entretenir et le maintenir

grâce à la richesse de notre nation. Si nous sommes reconnaissants de l'aide que nous ont apportée nos partenaires et qu'ils continuent de nous apporter, nous les engageons vivement, ainsi que leurs entrepreneurs, à investir en Somalie dans leur intérêt comme dans celui du peuple somalien, sur les plans social et économique. De fait, la Somalie, grâce à la richesse de ses ressources, est véritablement un lieu où les investissements seront certainement payés de retours particulièrement rentables.

En conclusion, je tiens à remercier une fois encore le Conseil de son soutien sans faille à la Somalie. La force de l'engagement des membres du Conseil, conjuguée à l'appui et au partenariat de notre peuple et du Gouvernement sur le terrain, a permis de faire émerger aujourd'hui une Somalie une, une Somalie en paix avec elle-même, concentrée sur l'installation collective de la stabilité nationale, du progrès et de la prospérité. La Somalie a tourné la page et elle ne saurait plus revenir aux sombres chapitres de son passé. Je fais le vœu fervent que ce qui fait l'objet de notre discussion ici et que les décisions prises seront dans l'intérêt supérieur d'une Somalie unie, une Somalie une, souveraine, sécurisée, démocratique et fédérale, en paix avec elle-même et avec le monde, dans l'intérêt de son peuple.

Je voudrais pour terminer réitérer ma gratitude et celle du peuple somalien à nos partenaires internationaux pour leur engagement dans notre pays, et notamment celui des contingents de l'AMISOM sur le terrain, avec l'appui que leur fournissent les partenaires. Aujourd'hui, la Somalie organise des élections après un laps de temps de 47 années. La dernière élection qui s'est tenue en Somalie date de 1969. Ceux qui avaient participé à cette élection sont désormais, au mieux, en retraite. Une nation nouvelle est en train de vivre un nouveau départ, un bon départ.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier tous ceux qui ont présenté des exposés ce matin. J'aimerais saisir cette occasion pour féliciter le Président Mohamud de son impulsion. Sous sa direction, nous avons assisté en Somalie à des progrès que l'on pensait autrefois impossibles. Il a été le fer de lance du retour de la Somalie dans le giron de la communauté internationale. Comme il vient de le déclarer, la Somalie a tourné la page et elle ne reviendra pas en arrière. Je me joins à tous ceux qui lui ont souhaité la bienvenue au Conseil de sécurité. Je souhaite également une chaleureuse bienvenue au Représentant spécial, M. Keating, pour son premier exposé dans cette salle dans ses nouvelles fonctions.

Ce sera demain le premier anniversaire de l'attaque perpétrée par les Chabab contre le complexe des Nations Unies au Puntland. Six personnes y avaient été tuées, dont quatre membres du personnel de l'UNICEF, six vies cruellement fauchées parce qu'ils avaient osé participer à la construction d'une Somalie meilleure, d'une Somalie de paix, d'une Somalie débarrassée de la polio, d'une Somalie où tous les enfants puissent suivre une scolarité. Alors que nous déplorons la perte et célébrons la mémoire de nos collègues et de toutes les victimes du terrorisme en Somalie, réaffirmons aujourd'hui notre engagement en faveur de l'avenir qu'ils ont osé bâtir.

Depuis l'organisation par notre Premier Ministre, M. Cameron, de la Conférence de Londres sur la Somalie en 2012, l'action du Royaume-Uni a inclus la réouverture de notre ambassade, une augmentation de notre aide au développement et, maintenant, le déploiement de personnel des Nations Unies. Cet engagement ne fera que se renforcer dans les années à venir. Les engagements de cet ordre n'ont jamais revêtu plus d'importance. C'est en effet une année cruciale pour la prospérité et la stabilité futures de la Somalie. Selon moi, cela se ramène à trois choses, à savoir, les élections, la sécurité et le partenariat.

Premièrement, le processus électoral d'août sera un moment phare dans le développement politique de la Somalie. Ce processus doit être transparent, se produire dans les temps et n'exclure personne. Il permettra de consolider la trajectoire positive de la Somalie vers la démocratie. Il ne saurait y avoir place, à la table, pour quelque groupe ou individu que ce soit qui cherche à porter délibérément atteinte au processus. Je me félicite de cette décision concernant le processus électoral et de l'accord sur un plan de mise en œuvre auquel est récemment parvenu le Forum des dirigeants nationaux. Il importe, maintenant, de traduire tout cela dans les faits. L'ONU et la communauté internationale se tiennent prêtes à appuyer le processus, et s'engagent, ce faisant, à aider la Somalie à atteindre le plus essentiel de ces objectifs, c'est-à-dire des élections répondant au principe une personne, une voix en 2020.

Mais aucun pays ne peut se développer correctement s'il laisse en arrière la moitié de sa population, et nous saluons, par conséquent, l'engagement pris de réserver 30 % des sièges des deux chambres aux

femmes. Ce n’est pas une question féminine, c’est une question de paix. Associer les femmes à tous les niveaux de la prise de décision est absolument crucial pour le développement et la stabilité.

La deuxième grande question est la sécurité. L’une des responsabilités les plus sacro-saintes de tout État est de protéger ses citoyens. Nous avons vu le Gouvernement fédéral somalien adopter des mesures bienvenues en ce sens dans les engagements de haut niveau qu’il a pris dans le cadre du partenariat sur la réforme du secteur de la sécurité et l’accord donné à une politique de sécurité nationale avec les administrations régionales provisoires. J’exhorte le Gouvernement à continuer dans cette voie. Pour que ces efforts réussissent, la réforme du secteur de la sécurité et le développement de l’armée nationale et de la police somaliennes doivent être menés en pleine coordination avec les donateurs. Ils doivent également se faire de façon responsable et transparente.

En attendant, la Mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM) reste bien sûr un facteur critique de progrès. Je tiens à féliciter de leur bravoure les hommes et femmes de l’AMISOM et présenter mes condoléances aux pays fournisseurs de contingents pour les pertes subies. L’histoire témoignera de l’immensité de la contribution apportée par l’AMISOM à la paix en Somalie. Les engagements pris au sommet récent de Djibouti dans le sens d’une reprise rapide des opérations offensives contre les Chabab sont particulièrement bienvenus. L’amélioration de la coordination et du dispositif de commandement et de contrôle jouera un grand rôle dans ce succès. Le Royaume-Uni se tient prêt à apporter son concours là où il le peut, et c’est pourquoi nous dépêchons actuellement des militaires britanniques au Bureau d’appui des Nations Unies en Somalie, et certains viennent d’ailleurs d’arriver en Somalie.

Mon dernier point porte sur le partenariat. L’année 2016 marque la fin du New Deal pour la Somalie actuellement en vigueur. Le New Deal pour la Somalie a représenté un cadre crucial pour le partenariat instauré entre la communauté internationale et la Somalie. Nous devons maintenant faire fond sur ce travail et nous entendre sur un accord, sous forme de pacte pour 2017 et au-delà, de nature à renforcer les liens entre les volets politique, sécuritaire et de développement en Somalie et à réaffirmer les principes et les valeurs partagées qui nous lient ensemble. Un élément central de l’accord sera, à cet égard, le plan de développement national somalien et nous nous félicitons des progrès enregistrés dans son élaboration.

Alors que la Somalie s’emploie à réaliser ces trois priorités, à savoir les élections, la sécurité et les partenariats, les engagements de la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, demeurent essentiels. Mais comme mon adjoint l’a constaté de visu lorsqu’il s’est rendu à Mogadiscio la semaine dernière, il est clair qu’à tout engagement international correspondra un dévouement égal, voire supérieur, de la part de ceux qui vivent et travaillent en Somalie. Qu’ils soient des représentants du Gouvernement fédéral, de la société civile ou de l’AMISOM, ils continuent tous de servir courageusement et avec un engagement sans faille en faveur d’une Somalie stable, sûre et prospère.

Lorsque les manuels d’histoire seront rédigés, qu’ils disent que 2016 était véritablement une année décisive, une année où les gains fragiles réalisés par les Somaliens ont été consolidés et renforcés par le processus électoral le plus représentatif et le plus démocratique en une génération. Pour atteindre cet objectif, Monsieur le Président Mohamud, vous aurez l’appui résolu du Conseil de sécurité.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais d’emblée vous remercier, Monsieur le Président, d’avoir convoqué cette importante séance et souhaiter la bienvenue à M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie; à M. Téte António, Observateur Permanent de l’Union africaine auprès de l’Organisation des Nations Unies, et à M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Somalie.

Cette année est de la plus haute importance pour la Somalie; nous espérons que les élections qui se tiendront à la fin du mois d’août mèneront, pour la deuxième fois seulement en 27 ans, à une transition pacifique du pouvoir dans ce pays frère. À cet égard, ma délégation salue les efforts déployés par le Président Hassan Sheikh Mohamud et son gouvernement pour surmonter tous les obstacles et travailler sans relâche à tendre la main à tous les Somaliens. Cela a conduit à un processus politique global, intégré et contrôlé par les Somaliens qui bénéficie de l’appui de toutes les puissances internationales et régionales.

Nous nous félicitons des efforts déployés par tous les Somaliens, en particulier les dirigeants des diverses régions fédérales par le biais du Forum des dirigeants somaliens, qui s’est tenu au début de ce mois, et de l’accord conclu sur tous les points relatifs au processus électoral. Ma délégation rappelle son appui aux efforts

nationaux somaliens à cet égard. Nous insistons sur le fait que le processus électoral doit être mené à bien dans les délais prévus et associer le plus grand nombre possible de Somaliens, y compris les femmes et les jeunes. Nous demandons à la communauté internationale de veiller à ce que le financement nécessaire au processus électoral et à sa sécurité soit en place.

Les progrès réalisés sur le front politique n'auraient pas été possibles sans les progrès réalisés sur le plan de la sécurité. Cela a permis aux dirigeants politiques de travailler dans la liberté tandis la force du groupe terroriste des Chabab diminuait. Grâce au succès des opérations de sécurité dirigées par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'Armée nationale somalienne, les membres des Chabab ont été expulsés de plus de 90 villes somaliennes. Leurs capacités militaires ont été dégradées au niveau le plus bas depuis des années. Nous saluons l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne pour les sacrifices consentis ces derniers temps.

Ma délégation souligne la nécessité pour la communauté internationale de veiller à ce qu'un appui matériel prévisible et sûr soit fourni aux forces de l'AMISOM. Cet appui est nécessaire; la communauté internationale ne doit pas renoncer à son engagement en faveur de la Mission. Nous appelons les États Membres à appuyer les efforts du Gouvernement somalien visant à reformer et à réhabiliter son armée et à reformuler la stratégie de sécurité nationale. Les forces somaliennes doivent être suffisamment armées pour poursuivre les opérations militaires menées contre les Chabab. Cela assurerait une paix et une sécurité durables et permettrait le retrait de l'AMISOM au moment approprié.

Ces résultats doivent être protégés grâce à des mesures concrètes qui garantissent la paix et la sécurité du peuple somalien. Nous devons nous employer à coordonner les efforts internationaux à l'appui du Gouvernement somalien et des régions fédérales et à fournir des services essentiels aux zones reprises aux Chabab. Ce serait la meilleure preuve de l'appui de la communauté internationale à la revitalisation économique du pays. Nous devons également coordonner les efforts humanitaires, en particulier dans le secteur de la santé, notamment la santé de la mère et de l'enfant. En outre, il faut assurer dans ces régions un appui à l'état de droit.

En conséquence, ma délégation renouvelle son appel en faveur d'un appui au peuple frère de Somalie, ce qu'avait souligné le Ministre égyptien des affaires étrangères lors de sa visite en Somalie au début de ce mois, visite durant laquelle il avait insisté sur la nécessité d'appuyer les secteurs de la santé et de l'éducation, la formation des cadres sanitaires somaliens, la reconstruction de l'hôpital militaire somalien, le retour de la Mission éducative égyptienne à Mogadiscio pour y créer deux écoles et la formation de cadres dans le domaine de l'agriculture. Il avait également évoqué la possibilité d'établir une coopération tripartite pour former des cadres militaires, y compris des garde-côtes.

En Égypte, une étude a été entreprise afin de fournir une assistance technique au Parlement somalien. Une formation est envisagée pour les domaines de l'investissement, la rédaction de contrats et la protection des ressources naturelles. Nous veillerons à coordonner les efforts humanitaires et médicaux arabe en vue de répondre aux besoins du pays. Nous nous félicitons également des efforts déployés par le Secrétaire général, en coopération avec les institutions de Bretton Woods, à l'appui de la croissance économique en Somalie et de la réduction de la pauvreté.

Pour terminer, je voudrais souligner la nécessité de coordonner les efforts internationaux en faveur de la Somalie afin d'en tirer le plus grand parti. Nous soulignons notre engagement à fournir un appui au peuple et au Gouvernement somaliens, en actes et pas seulement en paroles, et à coordonner à cette fin tous les efforts, aux niveaux bilatéral, régional et international.

M. Pressman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue à New York au Président Hassan Sheikh Mohamud et le remercie de sa présence. Nous apprécions l'important travail qu'il accomplit, son optimisme quant à l'avenir de la Somalie et le tableau clair qu'il a peint des possibilités et des défis auxquels son pays est confronté à ce stade crucial. Je remercie également le Représentant spécial, M. Keating, de son exposé et des efforts qu'il déploie pour encourager et assurer la cohérence de l'effort international en Somalie.

Je remercie également l'Ambassadeur António de son exposé; un partenariat solide entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies a certainement été l'une des clefs du succès que nous avons obtenu à ce jour, et ce partenariat sera critique à l'avenir. À cette fin, lors de notre prochain débat sur la Somalie, nous aimerions entendre le Représentant spécial, M. Madeira, dont la perspective sur la situation en Somalie pourrait nous être utile lorsque nous envisagerons de proroger le

mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) le mois prochain.

Une chose est certaine : le peuple somalien se bat pour l'avenir de son pays. La campagne de terrorisme menée par les Chabab, qui a coûté tant de vies, ne peut que renforcer notre détermination à avancer vers un avenir pacifique et prospère pour le peuple somalien. Pour réussir, nous devons agir avec détermination, rapidement et collectivement afin d'aider le peuple somalien à mettre en place de solides institutions de gouvernance démocratique et d'état de droit, à continuer de lutter contre les Chabab et à aider près de 5 millions de Somaliens qui ne peuvent satisfaire leurs besoins quotidiens de base sans une aide.

C'est une année électorale en Somalie, comme le Président l'a indiqué et comme nous le savons tous, et les travaux tenaces entrepris par le Gouvernement pour parvenir à un accord sur un modèle électoral ont constitué un important pas en avant. Nous espérons que le Parlement somalien pourra arrêter rapidement la version définitive du plan de mise en œuvre et que les prochaines mesures seront prises promptement au printemps et en été. Il s'agit de mesures telles que le lancement de programmes d'information des électeurs, la validation des candidatures, l'élaboration finale des modalités relatives au financement et à la sécurité et d'autres efforts visant à faciliter la mise en place des structures de vote. Le scrutin de cette année est essentiel, non pas seulement en tant que tel mais parce qu'il s'agit d'une étape décisive sur la voie d'élections universelles en 2020, chaque personne ayant une voix.

Dans ce contexte, les États-Unis se félicitent des progrès accomplis par le Gouvernement somalien ces trois dernières années en ce qui concerne le processus d'édification de l'État. Pour la première fois depuis des décennies, la carte des États fédérés de la Somalie est presque complète. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ces efforts et à mener à bien l'édification de l'État dans les régions d'Hiran et du Moyen-Chébéli. À l'approche de la période électorale, il n'y a pas de temps à perdre si la Somalie veut s'assurer que ces deux régions pourront également participer au processus électoral cette année. Leur accession au statut d'État fédéré en fait partie.

Pour créer un climat propice à l'essor d'une vie politique ouverte à tous, la sécurité est indispensable, et des problèmes majeurs persistent à cet égard. Il ne fait aucun doute que, principalement grâce aux efforts de l'Union africaine et des pays de la région, par l'intermédiaire de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et avec l'appui de l'ONU, les conditions de sécurité se sont considérablement améliorées en Somalie. Nous saluons le courage des contingents de l'AMISOM et des soldats somaliens et, en particulier, la disposition de l'Éthiopie et du Kenya à continuer de mener la lutte contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique. De leur côté, les États-Unis continueront d'employer tous les moyens à leur disposition – financiers, diplomatiques, liés au renseignement et militaires – pour aider à démanteler les Chabab et les autres groupes terroristes.

L'AMISOM et l'Armée nationale somalienne doivent toutes deux poursuivre l'offensive contre les Chabab. Nous les invitons instamment en particulier à mettre en place une planification coordonnée dans le but de reprendre la vallée du fleuve Djouba. Si elles y parviennent, cela créera un espace qui fait cruellement défaut pour le développement politique et économique dans tout le pays. Dans le cadre de ces efforts, nous reprenons l'appel du Président Mohamud et de M. Francisco Madeira, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, à un appui international accru en vue de former une Armée nationale somalienne compétente, professionnelle et sans exclusive qui respecte le droit international humanitaire.

Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, le partenariat tout à fait particulier établi entre l'AMISOM, l'Armée nationale somalienne, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie exige une coopération et une coordination étroites. Cela comprend plusieurs mesures. Il faut notamment s'assurer que l'AMISOM possède le bon équipement et soit solide au plan opérationnel, y compris en fournissant des éléments habilitants décisifs à la Mission. Cet appui est essentiel pour faire en sorte que l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne puissent continuer de faire pression sur les Chabab et éviter des pertes coûteuses telles les pertes atroces qu'elles ont subies ces derniers mois. Ce qui se passe après qu'une zone a été reprise aux Chabab est en lien direct avec la façon dont nous, la Somalie et la communauté internationale, pouvons lutter contre le terrorisme. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut créer un espace propice à une vie politique ouverte à tous, mener le relèvement économique, faire reculer le chômage des jeunes, améliorer l'éducation et encourager de nouvelle défections d'éléments des Chabab en offrant un avenir aux combattants désengagés.

Il est certain que ces mesures sont très difficiles mais elles peuvent être facilitées par l'adoption d'une politique nationale de sécurité coordonnée et globale prévoyant de nouveaux systèmes policier, judiciaire et pénitentiaire clairs pour la Somalie dans le cadre du fédéralisme. Les progrès faits en matière de sécurité ne seront pas durables et ne peuvent pas être fermement consolidés à moins que le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire occupe une place centrale et soit préservé. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement fédéral somalien à mettre en place une commission des droits de l'homme chargée de veiller au respect de la liberté d'expression, faire d'autres progrès pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats et faire répondre les forces de sécurité des violations commises, y compris celles concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles. Toutes les forces de sécurité en Somalie, y compris l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM, doivent respecter les droits de l'homme.

Face aux difficultés auxquelles nous nous heurtons, la communauté internationale doit jouer son rôle en vue d'aider la Somalie à faire des progrès en participant à des efforts qui donnent de l'autonomie à l'économie du pays au lieu de l'exploiter. Gardant cela à l'esprit, nous soulignons que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans les eaux somaliennes risque d'aggraver l'instabilité dans un pays déjà fragile.

Pour terminer, la crise humanitaire chronique en Somalie appelle notre attention. Trop de personnes, environ 40 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire; trop de personnes, plus de 1,1 million, sont victimes de déplacement; et trop d'enfants souffrent de malnutrition. Ces problèmes sont aggravés par les effets du phénomène météorologique El Niño. Les États-Unis ont joué un rôle de premier plan dans la sensibilisation de la communauté internationale aux effets d'El Niño en Afrique et ont dans le même temps travaillé en partenariat dans le cadre d'opérations d'aide gouvernementales et non gouvernementales pour prévenir et réduire les besoins d'urgence liés à la nourriture, l'eau et la santé, et y répondre. Outre le renforcement des institutions financières en Somalie, le Gouvernement américain a apporté une aide humanitaire de plus de 240 millions de dollars depuis octobre 2014, à l'appui de l'aide alimentaire d'urgence, d'interventions en matière de nutrition et de programmes de soins de santé, entre autres formes d'aide nécessaire pour la survie, et investi dans des programmes axés sur la résilience pour contribuer à renforcer la capacité des ménages et des populations à surmonter de tels chocs. Ensemble, nous devons faire plus. Nous exhortons la communauté internationale à appuyer le plan d'intervention humanitaire pour 2016.

Enfin, bien que nous ayons obtenu des acquis vraiment importants, nous avons encore un long chemin à parcourir. Nous devons rester très concentrés, maintenir une coordination constante et une ferme volonté de veiller à ce que la stabilité s'implante et que, à terme, la paix triomphe définitivement en Somalie, pour tous les Somaliens.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la participation du Président somalien, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, à la séance d'aujourd'hui, et, de manière générale, nous partageons les vues qu'il a exprimées. Nous remercions M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, de son exposé détaillé sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. Nous remercions également l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Téte António, de ses explications sur la façon dont cette organisation panafricaine aborde le règlement de la question somalienne.

Nous sommes heureux de constater que le Forum national somalien tenu le 12 avril a confirmé les paramètres prévus pour les élections générales qui doivent être organisées en août et en septembre, et le fait qu'il est inacceptable de ne pas respecter le calendrier établi.

Les conditions de sécurité demeurent toutefois inquiétantes. Nous observons une multiplication des activités du groupe terroriste des Chabab et des tendances qui semblent indiquer des changements dans leurs tactiques. D'après des experts internationaux, les extrémistes se déplacent davantage et se soucient de mener des attaques là où elles peuvent avoir le plus grand retentissement international, en coordonnant leurs activités avec divers complices internationaux. Nous avons eu à prendre note du fait que des membres des Chabab attaquent depuis quelque temps des bases militaires ainsi que des cibles civiles dites « non protégées ».

À cet égard, nous considérons qu'il est essentiel de continuer d'exercer une pression militaire sur les extrémistes somaliens, et nous appelons la communauté internationale à poursuivre ses efforts pour renforcer les capacités de l'armée nationale somalienne et la Mission de l'Union africaine en Somalie. La situation militaro-politique dans le pays exige des soldats de la paix de

l'Union africaine et des forces de sécurité somaliennes qu'ils intensifient les combats contre les Chabab. L'ONU doit également apporter un appui logistique et technique, conformément à la résolution 2245 (2015), qui a élargi la mission du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie.

Nous considérons qu'à ce stade, une des priorités des autorités somaliennes doit être de faire avancer le processus d'édification de l'État et la fédéralisation et de mener à bien la formation des États fédérés. Nous ne pouvons pas laisser les désaccords en suspens avoir des effets négatifs sur le processus électoral du pays.

S'agissant de la situation sociale et humanitaire, la sécheresse continue dans le Puntland et le Somaliland est très inquiétante. À cause de la sécheresse, des centaines de milliers de personnes sont en effet au bord de la famine. Nous appelons la communauté internationale à fournir une aide humanitaire aux régions touchées pour apporter de l'eau potable, de la nourriture et des médicaments à la population. La Russie apporte une aide humanitaire régulière au Gouvernement fédéral somalien et aux réfugiés somaliens se trouvant dans les pays voisins par des contributions ciblées aux fonds des Nations Unies appropriés, pour un montant total de plus de 15 millions de dollars entre 2011 et 2015. Nous partageons la conviction que les donateurs internationaux doivent accroître leurs contributions en ce moment, non seulement pour régler des problèmes économiques et sociaux spécifiques, mais également pour apporter un appui au Gouvernement fédéral, afin qu'il puisse fournir une aide financière et humanitaire aux populations.

Dans le même temps, nous appelons à la stricte application des dispositions de la résolution 2275 (2016) sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, y compris la tenue des élections législatives cette année sur la base du modèle électoral qui a été adopté et la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement pour 2020, ainsi que l'accélération des travaux d'élaboration d'une nouvelle Constitution. Les priorités du Gouvernement à l'heure actuelle consistent à renforcer le secteur de la sécurité, à consolider les fondements du fédéralisme et à faire avancer durablement la réconciliation nationale et interethnique en Somalie.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais vous féliciter d'avoir convoqué cette séance d'information aujourd'hui et remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Michael Keating, ainsi que l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Téte António, de leurs exposés. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à S. E. le Président Hassan Sheikh Mohamud, qui nous honore de sa présence.

Je voudrais mettre en exergue l'accord conclu entre le Gouvernement fédéral de la Somalie et le Puntland, qui ouvre la voie au processus électoral de 2016 et à la préparation des élections au suffrage universel de 2020, sur la base du principe « une personne, une voix ». Cet accord est un résultat positif de la réunion du Forum national des dirigeants tenue à Mogadiscio entre le 9 et le 12 avril dernier.

À mon avis, il importe de rappeler que le Gouvernement fédéral de la Somalie a de nouveau confirmé qu'il n'y aura pas de prorogation de la durée maximale des mandats des pouvoirs exécutif et législatif définie par la Constitution, que des élections se tiendront en août 2016, que le processus de révision de la Constitution sera mené à bon terme et que le nombre et l'emplacement des États fédérés de la Somalie seront déterminés en 2016 en vue de la réalisation des objectifs du projet fédéral. En outre, nous saluons la convocation, en mai prochain, de la prochaine réunion du Forum national des dirigeants, suivie d'une conférence constitutionnelle à Garowe. Un processus électoral pacifique et transparent couronné de succès en 2016 représentera un pas historique pour tous les Somaliens et sera essentiel pour que le pays continue de faire des progrès vers la démocratie et la stabilité.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et la communauté internationale doivent travailler plus étroitement et en coordination avec les administrations régionales et le Gouvernement fédéral pour donner la priorité à la mise en place des capacités et au renforcement des institutions régionales, pour aider les administrations régionales à consolider et à créer progressivement les conditions de base permettant de garantir la gouvernance, la sécurité et la prestation des services essentiels aux populations locales. Je tiens à indiquer que ma délégation se félicite du fait que selon le nouveau cadre législatif, 30 % des sièges seront réservés aux femmes dans chaque État fédéré, et de l'accent qui a été mis sur l'importance d'accroître la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques.

Je me dois d'exprimer les préoccupations de l'Uruguay face à la menace constante que représente ce groupe terroriste que sont les Chabab, une menace toujours latente en dépit des progrès enregistrés dans la

lutte contre les extrémistes et de la réduction présumée ou théorique de leur puissance de feu. La lutte contre les Chabab exige une démarche globale et intégrée. Par ailleurs, il faut continuer à intensifier les efforts en faveur de toute la société civile somalienne, notamment les femmes, les jeunes, les entreprises et les chefs religieux, et veiller à ce qu'ils participent aux différents processus politiques. Nous voudrions attirer l'attention sur l'accord de paix et de réconciliation conclu à la fin de mars entre les dirigeants et les représentants du Djoubaland et du clan Marihan, qui permettra de renforcer l'unité dans la lutte contre les extrémistes.

Il est essentiel de réformer le secteur de la sécurité, en particulier en vue de la constitution rapide et efficace de l'Armée nationale somalienne, y compris l'intégration planifiée et coordonnée des forces régionales, afin de faciliter une participation plus efficace de l'Armée nationale somalienne à des opérations conjointes avec la Mission de l'Union africaine en Somalie, et pour que les forces de sécurité du Gouvernement fédéral de la Somalie, y compris la police, puissent assumer plus de responsabilités s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité et de la protection des citoyens somaliens. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction des résultats de la conférence consultative sur la réforme de la police somalienne, tenue à Nairobi du 21 au 24 mars, et dont la plupart seront intégrés dans le nouveau plan Heegan pour la période 2017- 2025.

Ma délégation insiste particulièrement sur la nécessité de protéger les populations civiles, notamment les groupes les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes âgées, et encourage le Gouvernement fédéral de la Somalie à privilégier la médiation et la stabilité, en particulier dans les zones où il est vital de garantir l'accès de fournitures et de l'aide humanitaire. Dans le même temps, nous déplorons que les forces étrangères et nationales opérant en Somalie continuent de commettre des abus, d'attaquer les civils et de violer le droit international humanitaire.

Enfin, je tiens à indiquer que l'Uruguay appuie le processus mené par le Gouvernement fédéral, que nous considérons comme le plus inclusif au cours de ces dernières années.

M. González de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cette séance d'information importante sur la situation en Somalie, et je tiens à saluer la présence du Président Hassan Sheikh Mohamud et à lui rendre hommage pour son leadership. Je voudrais également saluer la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Keating, et, bien entendu, de l'Observateur permanent de l'Organisation de l'Union africaine, l'Ambassadeur Téte António.

L'une des priorités principales de l'Espagne au Conseil de sécurité est de veiller à ce que des progrès soient accomplis dans la cadre des efforts visant à rétablir la paix et la stabilité en Somalie, après tant d'années de violence et de conflits insensés. Il reste encore un long chemin à parcourir, mais vu les difficultés extraordinaires que le peuple somalien et leurs dirigeants ont réussi à surmonter progressivement au cours de ces dernières années, nous ne doutons nullement que le succès est à portée de main. Maintenant, il nous incombe à tous de faire en sorte qu'il ne nous échappe pas.

L'année 2016 est une année cruciale à cet égard pour plusieurs raisons. Premièrement, sur le plan politique, les dirigeants somaliens viennent de se mettre d'accord sur le processus électoral prévu en 2016 après des efforts considérables et la conclusion d'un accord porteur d'espoir entre le Gouvernement fédéral de la Somalie et le Puntland. Nous nous félicitons de cet accord et nous espérons qu'il sera ratifié bientôt par le Parlement fédéral afin que ses dispositions puissent être appliquées sans tarder. Le format qui a été adopté semble être le plus viable à ce stade et permet d'établir un équilibre entre deux éléments essentiels de la politique et de la société somaliennes, les régions, d'une part, et les clans, d'autre part. Tout particulièrement, l'Espagne tient à féliciter le Gouvernement somalien pour sa décision de réserver aux femmes 30 % des sièges à pourvoir. Les femmes – ainsi que la société civile dans son ensemble – doivent continuer à jouer un rôle de premier plan dans le processus politique en Somalie.

La conclusion réussie du processus électoral en août 2016, tel que prévu par la Constitution, est essentielle pour faire avancer le processus de pacification et de stabilisation en Somalie, en vue de l'organisation des élections au suffrage universel en 2020, selon la formule « une personne, une voix ».

Nous engageons les dirigeants somaliens à rester engagés dans la voie du dialogue et de la concorde, en s'employant à éviter de retomber dans les divisions qui ont fait dérailler le processus politique par le passé. Comme je l'ai déjà dit, le succès est à portée de main, mais il est extrêmement fragile. N'oublions pas qu'une crise politique peut, en quelques jours seulement, réduire à néant les progrès durement obtenus en plusieurs années d'efforts. Voilà pourquoi la responsabilité qui nous

incombe est historique. À cet égard, nous ne devons pas perdre de vue l'importance qu'il y a de progresser dans le processus de révision de la Constitution. En outre, s'agissant de la formation de l'État fédéral, l'Espagne, qui a toujours reconnu l'intégrité territoriale de la Somalie, espère que des avancées significatives seront bientôt enregistrées dans les régions de Hiran et du Moyen-Chébéli s'agissant de l'établissement d'une nouvelle administration intérimaire, et est convaincue que les efforts de réconciliation entre les clans seront accélérés.

Deuxièmement, s'agissant du secteur de la sécurité, nous condamnons vigoureusement les attaques terroristes menées par les Chabab contre le peuple somalien et ses représentants, fonctionnaires et institutions, ainsi que contre les contingents des pays de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui se battent aux côtés des forces somaliennes pour rétablir la stabilité et la paix en Somalie. Nous tenons à exprimer notre entière solidarité avec le peuple et le Gouvernement somaliens, l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes.

Les Somaliens ne doivent pas douter de deux choses. Premièrement, les Chabab seront vaincus et l'avenir de la Somalie sera défini non par les terroristes, mais par le peuple somalien. Deuxièmement, l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne seront toujours à leurs côtés. Les Chabab représentent la plus importante menace pour la sécurité et la stabilité de la Somalie et de l'ensemble de la région de la Corne de l'Afrique. Les activités terroristes que le groupe a menées au cours de l'année écoulée indiquent qu'il reste encore actif, qu'il dispose d'une grande capacité opérationnelle et qu'il entend provoquer le plus de dégâts possibles. Nous ne pouvons pas baisser la garde devant ce défi.

Après plusieurs mois difficiles, l'AMISOM et les forces somaliennes ont réussi à reprendre l'initiative, bien qu'il reste essentiel qu'elles travaillent de manière coordonnée pour vaincre les Chabab. Nous ne doutons pas que cela est possible, mais nous continuons de souligner que l'AMISOM se doit de mettre sur pied une structure de commandement et de contrôle plus unifiée et plus efficace, conformément aux recommandations du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Pour ce faire, il sera nécessaire de faire fond sur l'accord clef conclu au Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police à l'AMISOM tenu récemment à Djibouti, et qui constitue un pas important dans la bonne direction.

Il est urgent que l'AMISOM dispose sur place d'une capacité de renseignement renforcée et centralisée, et nous espérons que les éléments habitants dont a besoin la Mission et qui lui ont été déjà promis seront disponibles très rapidement. Tout cela est essentiel pour répondre aux tactiques de guerre asymétrique employées par les Chabab. Le rôle de l'Armée et de la Police nationales somaliennes est, bien entendu, déterminant pour atteindre cet objectif. Les deux institutions doivent assumer des responsabilités de plus en plus importantes pour assurer la sécurité qu'exige le peuple somalien, dans l'optique de l'élaboration d'une stratégie de sortie pour l'AMISOM. À cette fin, il faut redoubler d'efforts pour parvenir rapidement à des résultats substantiels dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, et nous encourageons les autorités somaliennes à mettre effectivement en œuvre les plans Guulwade et Heegan.

L'Armée et la Police nationales somaliennes doivent accroître leur rôle et leur efficacité pour assurer la sécurité dans les zones reprises aux Chabab et sécuriser aussi les principaux axes de ravitaillement. Nous tenons à souligner que la lutte contre les Chabab est plus qu'une simple opération militaire. Elle doit être ancrée dans une stratégie ferme qui empêche la radicalisation et le recrutement de différentes composantes de la population somalienne, en particulier les jeunes, qui doivent comprendre que les institutions somaliennes et la communauté internationale sont de leur côté. La lutte contre les Chabab doit être menée dans le respect de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le cadre d'un appui de l'ONU, et aller de pair avec des efforts sincères et systématiques pour assurer la sécurité, fournir les services de base et offrir des opportunités aux populations des zones récupérées.

Troisièmement, et ce n'est pas moins important, je voudrais parler de la grave la situation humanitaire. Quelque 4,9 millions de Somaliens ont besoin d'aide humanitaire. La sécheresse qui frappe le nord du pays, en particulier le Somaliland et le Puntland, due au phénomène météorologique connu sous le nom d'El Niño, a plongé quelque 900 000 personnes dans une situation de malnutrition aiguë. Cette situation tragique, exacerbée par la désertification, est inacceptable; elle est intenable. Remédier à l'urgence humanitaire à laquelle est confrontée la Somalie est essentiel pour consolider les résultats obtenus dans les domaines politique et sécuritaire, car tous ces aspects sont interdépendants.

Reconstruire la Somalie exige de rétablir la confiance des Somaliens dans leurs institutions. C'est

pourquoi il importe que la société civile ressente clairement qu'il y a une amélioration concrète de la qualité de la vie; l'accès des citoyens à l'eau et à la nourriture, mais aussi à l'éducation et à l'emploi, sera au bout du compte la clef de la réussite du processus somalien et de la défaite des Chabab.

Nos dirigeants s'apprêtent à signer ici même, vendredi prochain, l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous devrions être maintenant plus conscients que jamais que le changement climatique n'est ni une question abstraite ni un problème du futur. C'est une menace qui est déjà en train d'avoir un impact sur la vie de millions de personnes dans le monde, de mettre réellement des populations et des pays, comme c'est le cas en Somalie, dans une situation de stress environnemental, économique et social, avec des incidences directes sur la paix et la sécurité internationales. Il s'agit d'un défi horizontal et structurel auquel nous devons faire face avec tous les moyens dont nous disposons.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Espagne est convaincue que la paix, la stabilité et le développement ne pourront être réalisés en Somalie sans reconstruction de l'État et de la société civile du pays. Ces objectifs ne pourront être atteints que s'il y a en place une autorité unie et attachée aux intérêts de tous les Somaliens. Les Nations Unies, les organisations régionales et les pays amis de la Somalie continueront d'accompagner ce pays et de l'aider à rester engagé dans cette voie. Chaque mois qui passe, nous en sommes convaincus, nous rapproche du moment où les Somaliens pourront enfin assumer l'entière responsabilité de leur avenir.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente et opportune séance en présence du Président de la République fédérale de Somalie. Je tiens à remercier le Président Hassan Sheikh Mohamud d'être présent parmi nous aujourd'hui au Conseil de Sécurité, et à le féliciter de son rôle de chef de file. Je le remercie aussi de son très percutant exposé. Je voudrais moi aussi remercier M. Michael Keating et l'Ambassadeur Téte António de leurs exposés très instructifs.

Après de longs efforts, la Somalie avance enfin dans l'édification de l'État. Cette année est particulièrement cruciale pour le processus de transition politique en Somalie. Le bon déroulement du processus électoral aura valeur de test. Le Japon se félicite de la décision du Gouvernement fédéral de la Somalie de choisir un modèle électoral pour 2016 en tenant des discussions ouvertes à tous et dirigées par les Somaliens. Nous trouvons encourageants les résultats auxquels est parvenu le 12 avril le National Leadership Forum, et nous félicitons que les dirigeants somaliens se soient mis d'accord sur les structures et les modalités du processus électoral. Il importe maintenant de mener à bien le processus électoral en août, comme prévu. Nous appelons toutes les parties somaliennes à œuvrer de façon constructive à cette fin. Il est urgent de faire des progrès s'agissant de l'achèvement de la formation de l'État et du processus de révision de la Constitution, ainsi que pour ce qui est de la feuille de route politique en vue de parvenir d'ici 2020 à une élection basée sur la règle d'une personne, une voix.

Nous espérons que la conférence constitutionnelle aboutira à un résultat positif en mai. Le Conseil de sécurité doit continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir, et le Japon a appuyé sans réserve l'adoption de la résolution 2275 (2016), qui a prorogé jusqu'à la fin mars 2017 le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM).

Pour ce qui est de la sécurité, les Chabab continuent de constituer une menace très grave. Le Japon condamne avec force toutes les attaques territoriales et rend hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ainsi qu'à l'Armée nationale somalienne pour le travail qu'elles accomplissent dans des conditions très difficiles sur le terrain. Pour empêcher les Chabab de continuer à gagner du terrain, nous pensons qu'il est crucial que des opérations offensives soient menées contre eux d'une manière encore plus étroitement concertée. Nous accueillons favorablement la tenue récente du sommet des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à l'AMISOM, et nous nous félicitons de l'engagement pris d'améliorer la coordination au sein de l'AMISOM, car c'est un pas dans la bonne direction.

La réforme du secteur de la sécurité elle aussi est importante. L'intégration coordonnée des forces régionales au sein de l'Armée nationale somalienne rendra les opérations mixtes avec l'AMISOM plus efficaces. Étendre les services de police essentiels à tout le pays, notamment aux zones libérées, est tout aussi important, de même que le renforcement des capacités des forces de police maritime. Nous saluons la détermination du Président Mohamud à faire avancer ces réformes.

Les efforts d'édification de la nation en Somalie doivent être dirigés par les Somaliens, mais ils doivent être simultanément appuyés par la communauté internationale. Pour sa part, le Japon a récemment apporté une assistance supplémentaire, d'un montant de 38,5 millions de dollars affectés à divers organismes des Nations Unies. Cette assistance servira à édifier l'État en Somalie, à accroître les services sociaux de base, à renforcer les capacités du secteur de la sécurité et à revitaliser l'économie. Une assistance visant à relever les défis que j'ai évoqués aujourd'hui – comme l'appui à la création de la commission électorale nationale et le renforcement des forces de police – est incluse. Ces mesures seront appliquées par la MANUSOM et par le Programme des Nations Unies pour le développement.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que le Japon est fermement déterminé à assister la Somalie à cette jonction cruciale.

M. Ramírez Carreño (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de sa présence et de sa déclaration S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie. Je remercie également de leurs exposés M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, et l'Ambassadeur Téte António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'ONU.

Les conditions de sécurité en Somalie, ainsi que dans toute la Corne de l'Afrique, sont fragilisées par les actions du groupe terroriste des Chabab, par la présence de groupes armés et d'organisations criminelles et par la prolifération du trafic d'armes légères et de petit calibre dans toute la région. Le processus de consolidation de la paix en Somalie survient dans un contexte où les progrès enregistrés n'ont pas été exempts de difficultés. Il y a un an, nous saluions les réalisations de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dans le cadre de la lutte contre les Chabab. Aujourd'hui, nous voyons avec préoccupation la réémergence des Chabab, avec des attaques asymétriques meurtrières qui prennent la population civile, l'AMISOM et même les forces armées somaliennes pour cible. Nous voyons comment les Chabab, désormais plus sûrs d'eux, lancent des centaines de combattants contre attaquer des objectifs militaires. Et nous notons avec inquiétude comment les contingents de l'AMISOM se barricadent et limitent leurs patrouilles de sécurité à des périmètres défensifs. Nous rappelons avec consternation le bilan des attaques brutales des Chabab contre les civils, l'AMISOM et les forces armées, lesquelles ont fait des centaines de morts au cours des six derniers mois.

Malgré ces menaces et ces difficultés, la Somalie progresse dans le processus ardu de la création d'institutions légitimes sur tout son territoire, jetant ainsi des bases qui, une fois la paix instaurée, garantiront que le pays ne puisse pas retomber dans le conflit. Il s'agit d'un processus long et semé d'embûches. L'État somalien lutte toujours pour asseoir sa présence et son autorité sur tout le territoire national. Il arrive que les forces armées somaliennes et les autorités locales ne parviennent pas à occuper ou à conserver des zones dont elles ont été délogées par les Chabab. Dans le même ordre d'idée, l'appui international au secteur de la sécurité somalien est donc essentiel et doit être maintenu avec une transparence croissante dans le cadre des projets de développement du Gouvernement fédéral. Il est également d'une importance capitale d'appuyer les mesures qui visent à étendre l'autorité de l'État à tous les coins du pays, de telle manière que les administrations locales puissent assurer des services essentiels à leurs populations. Il est impératif de renforcer les capacités institutionnelles de l'État. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra relever les pénibles défis auxquels il est confronté.

À cet égard, nous prenons acte également de la nécessité d'adopter une approche intégrale pour aborder l'extrémisme violent en Somalie, en allant au-delà de la démarche purement militaire et en incluant des stratégies qui règlent les causes profondes de la radicalisation. Dans ces circonstances, l'accompagnement de la communauté internationale et l'engagement politique des Nations Unies doivent être plus prononcés que jamais. Dans ce sens, notre pays estime que le Conseil de sécurité doit envisager de donner une suite favorable à la demande de lever les sanctions, en particulier concernant l'embargo sur les armes, car cela contribuerait à renforcer l'État et les forces armées de Somalie dans leur lutte contre les Chabab et les autres fléaux qui menacent la sécurité et la stabilité du pays.

Les Nations Unies doivent être plus efficaces dans leurs efforts pour assécher les sources de financement des Chabab, tout en respectant le droit souverain de la Somalie d'exploiter ses ressources naturelles et de garantir la subsistance des communautés qui vivent de l'extraction et du commerce artisanal des ressources naturelles. Alors même que l'embargo sur le charbon de bois s'est accentué, les Chabab ont mis au point de nouvelles sources de financement, parmi lesquelles figurent l'extorsion et la levée d'impôts illégaux sur les

commerces privés, l'extorsion et les enlèvements contre rançon visant la population locale, l'exploitation et la levée d'impôts illégaux sur le transport et le commerce de ressources naturelles, ainsi que les donations émanant de la diaspora somalienne.

Cela contraste vivement par rapport aux défis que doit relever le Gouvernement fédéral de Somalie pour subvenir à ses besoins économiques. L'une des principales sources de revenu du Gouvernement provient de la collecte de l'impôt. Or les entreprises internationales en Somalie apportent des recettes très limitées au pays. En particulier, nous voyons comment le secteur pétrolier cherche à diviser le pays en tirant profit du concept de fédéralisme pour exploiter les faiblesses institutionnelles de l'État et obtenir des contrats lucratifs qui ne contribuent guère au développement durable du peuple somalien. Pour relever les défis auxquels le pays est confronté, il est nécessaire de consolider les institutions de l'État et de renforcer les capacités qui lui permettent d'exercer sa pleine souveraineté sur ses ressources naturelles. Prenons l'exemple de la pêche illégale dans la zone économique exclusive de la Somalie, laquelle pêche met en péril la survivance de milliers de pêcheurs artisanaux qui, du fait de ces conditions économiques, sont susceptibles de s'adonner à des activités criminelles ou de déstabilisation.

Par ailleurs, je voudrais évoquer la situation humanitaire, qui reste très complexe puisque plus de 4 millions de personnes ont toujours besoin d'une aide humanitaire, plus de 1 million sont en situation de crise alimentaire et plus de 300 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë, dont 58 000 de malnutrition sévère. Les besoins des plus de 1,1 million de déplacés doivent être satisfaits d'urgence, et la sécheresse récente n'a fait qu'aggraver la situation. Nous appelons la communauté internationale à fournir, sans conditions, les ressources économiques nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires pressants de la population somalienne, heurtée de plein fouet par le conflit récurrent et par les difficultés écologiques, économiques et sociales. Malheureusement, les rapports font état de difficultés d'accès aux zones où les besoins sont les plus grands, et les négociations sans fin et le paiement de droits de passage dans de nombreuses parties du pays semblent être la règle pour les convois humanitaires, en particulier dans les régions où les Chabab sont présents.

Du point de vue politique, nous nous félicitons des efforts de médiation déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement et par l'Union africaine, qui ont récemment conduit le Président du Puntland, Abdiweli Mohamed Ali Gaas, à accepter le modèle électoral proposé pour les élections de 2016. Nous soulignons également le rôle essentiel joué par les femmes dans la vie économique, politique et sociale de la Somalie. C'est pourquoi nous saluons la décision prise par le Gouvernement fédéral somalien de réserver 30 % des sièges aux femmes à l'occasion des élections législatives de 2016.

À cet égard, il est important que tous les secteurs politiques de la société somalienne comprennent que ce n'est que dans l'unité politique qu'ils pourront lutter efficacement contre le phénomène du terrorisme, vaincre les Chabab et renforcer leurs institutions publiques afin que la Somalie puisse relever les importants défis qui l'attendent à l'avenir. Nous souhaitons plein succès au processus électoral et appelons au déploiement d'une présence de sécurité importante pour garantir la tenue d'élections pacifiques dans l'ensemble du pays.

Nous soulignons le rôle que la Constitution fédérale de la Somalie doit jouer en tant que socle de stabilité et de développement pacifique de la politique dans le pays. Elle fournira le cadre juridique qui façonnera le destin du peuple. Aussi lançons-nous un appel pour que le processus d'examen des chapitres prioritaires de la Constitution provisoire soit achevé rapidement. Dans le même ordre d'idées, nous encourageons le Gouvernement fédéral à associer les nouveaux États fédérés et leurs populations au processus d'examen et aux consultations sur l'élaboration de cette *Magna Carta* pour la Somalie par le biais d'une vaste campagne d'éducation civique qui permettra de dégager un large consensus durable, fondé sur l'inclusion de tous les secteurs de la société.

Enfin, la République bolivarienne du Venezuela réaffirme son attachement à la paix, à la sécurité et au développement de la Somalie et de la région de la Corne de l'Afrique dans son ensemble.

M. Taula (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue à S. E. M. le Président Hassan Sheikh Mohamud et nous nous félicitons vivement de l'occasion qui est donnée au Conseil d'entendre directement de sa bouche son point de vue sur la situation en Somalie. Nous remercions également M. Keating et l'Ambassadeur Téte António de leurs exposés.

La dernière fois que la Nouvelle-Zélande siégeait au Conseil de sécurité, la Somalie était l'une des grandes

questions dont nous étions saisis. Deux décennies plus tard, la Somalie est en bien meilleure position, mais reste une question importante à notre ordre du jour, lourde de conséquences pour la paix et la sécurité régionales et la lutte contre le terrorisme.

Nous nous félicitons des progrès réalisés grâce au courage et à la détermination des soldats et autres membres du personnel de l'Union africaine, des pays voisins, des partenaires internationaux et de la Somalie elle-même. Leurs efforts ont permis d'affaiblir les Chabab. Aucun acte de piraterie n'a pu être mené à bien au cours de l'année écoulée. Plus important encore, des progrès ont été accomplis dans la mise en place d'un Gouvernement fédéral qui fonctionne, avec en perspective une transition démocratique cette année. Le coût a été très lourd pour la Somalie, les pays voisins et l'Union africaine, et des défis majeurs restent à relever. Une attention politique soutenue sera nécessaire pour faire face à chacun de ces défis, raison pour laquelle le Conseil doit continuer de suivre de près l'évolution de la situation dans ce pays.

Nous appuyons l'analyse présentée par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Keating, et souhaitons souligner cinq points.

Premièrement, nous convenons que les élections de cette année revêtent une importance critique. Elles doivent être dirigées par les Somaliens eux-mêmes, qui doivent être pleinement associés au processus politique et avoir le sentiment d'être aux commandes. Nous nous félicitons de l'accord, intervenu la semaine dernière au Forum des dirigeants somaliens à Mogadiscio, sur les détails du modèle électoral. Nous notons également que le Président Mohamud a rappelé que ces élections seraient les premières depuis 47 ans. Il s'agit là d'un événement vraiment remarquable que nous applaudissons tous.

Deuxièmement, d'autres priorités politiques méritent une attention particulière. Le dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et les administrations régionales a été positif mais doit aller plus loin. Des questions clefs doivent encore être réglées, notamment la délimitation des frontières régionales, l'achèvement du processus de révision de la Constitution et la détermination de la gouvernance des ressources naturelles. Le projet fédéral repose sur le renforcement des institutions dans les régions. Les autorités fédérales et régionales doivent progresser sur ce front pour éviter de compromettre la transition politique. La société civile somalienne doit jouer un rôle plus important. En outre, afin que la paix soit durable, la stabilisation sera essentielle pour assurer la fourniture de services efficaces aux populations vivant dans les zones sous contrôle du Gouvernement somalien. Il reste beaucoup à faire sur ce plan.

Troisièmement, le bon fonctionnement du secteur de la sécurité est fondamental pour garantir la stabilité à long terme de la Somalie. Il est indispensable d'appuyer le Gouvernement fédéral afin qu'il dispose de capacités suffisantes pour empêcher la résurgence des Chabab et d'autres vecteurs du terrorisme et pour maîtriser les conflits claniques et régionaux. Nous nous félicitons des efforts déployés par les partenaires internationaux pour renforcer la police et l'Armée nationale somaliennes. Cependant, il est urgent d'améliorer la coordination. Les efforts ne seront couronnés de succès que si la cohérence entre les programmes des partenaires est accrue et les cloisonnements supprimés. La mise en place d'une armée et d'une police fortes et cohérentes sera essentielle à la réussite de la stratégie de sortie de la communauté internationale.

Quatrièmement, 2016 sera une année particulièrement importante pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). La menace des Chabab continue d'être très réelle et le rôle de l'AMISOM demeure critique. La mise en œuvre des engagements pris au sommet de Djibouti par les pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM sera d'une importance fondamentale, en particulier s'agissant du commandement et du contrôle.

Enfin, je rappelle que la Nouvelle-Zélande est profondément préoccupée par les difficultés de financement auxquelles se heurte l'AMISOM. La communauté internationale doit impérativement continuer d'appuyer la Mission pour qu'elle puisse remplir son mandat. Nous prenons acte du financement important que l'Union européenne continue d'accorder. Avec la réaffectation de certains de ces fonds, il sera important de travailler avec les partenaires de la région et au-delà pour veiller à ce que les difficultés de financement actuelles de l'AMISOM soient résolues d'une manière qui ne compromette pas ses opérations à ce stade critique.

Cette situation souligne également la nécessité de nous affranchir de notre dépendance vis-à-vis des financements ad hoc pour les opérations régionales de maintien de la paix en Afrique. La Nouvelle-Zélande a toujours été en faveur de la recherche de solutions novatrices qui peuvent assurer un financement plus prévisible pour ces missions. C'est là quelque chose que

nous devons explorer collectivement. Nous saluons les efforts faits pour mobiliser des fonds en provenance d'Afrique et espérons que la communauté internationale, y compris l'Organisation des Nations Unies, jouera un rôle stratégique et créatif pour trouver les moyens d'appuyer comme il convient les missions robustes que l'Union africaine est prête à conduire.

Pour terminer, nous savons qu'il sera difficile de réaliser ce dont nous avons parlé aujourd'hui. Nous savons également que, si le Gouvernement fédéral a un rôle central à jouer, il ne peut le faire seul. Le Conseil de sécurité, le système des Nations Unies, l'Union africaine et d'autres partenaires doivent travailler en étroite collaboration avec les autorités somaliennes pour relever ces défis. Mais il convient également de rappeler aujourd'hui le long chemin déjà parcouru par la Somalie. Nous devons tous continuer d'appuyer le Gouvernement et le peuple somaliens dans les efforts qu'ils mènent pour parvenir à l'unité.

M. Ibrahim (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mes collègues autour de cette table pour remercier la présidence chinoise d'avoir convoqué cette séance opportune et importante. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Keating, et l'Ambassadeur Téte António de leurs exposés incisifs sur l'évolution récente de la situation en Somalie.

Ma délégation prend acte et se félicite de la présence du Président somalien, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, dans cette salle ce matin. Sa présence parmi nous aujourd'hui témoigne de son attachement profond et indéfectible au retour à la normale en Somalie et au rétablissement de l'espoir en un avenir meilleur pour le peuple somalien, qui souffre depuis trop longtemps du conflit et des privations. Nous nous félicitons que la situation en Somalie ne cesse de s'améliorer depuis 2012 sous sa direction. Nous espérons que le Gouvernement fédéral somalien et les gouvernements locaux maintiendront le cap pour réaliser de nouveaux progrès importants sur les fronts politique, social et économique, en particulier dans les semaines et les mois à venir, qui seront décisifs.

L'année 2016 revêt une importance particulière pour la Somalie. Après plus deux décennies de conflit sanglant et l'érosion prolongée des règles et pratiques démocratiques fondamentales, le pays abordera dans le courant de l'année une grande étape d'importance capitale pour la réalisation de progrès supplémentaires vers le rétablissement d'un État fonctionnel. Pour créer les facteurs propres à diriger cette transformation, le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent rester activement engagés en Somalie, en appuyant, particulièrement, les autorités fédérales et régionales dans leurs efforts pour rétablir la paix et la sécurité, et pour faire bénéficier la population d'un développement socioéconomique et de progrès bien nécessaires.

Sur le plan politique, la Malaisie se félicite de la vigueur du soutien ainsi que des échanges dont bénéficie la Somalie dans la région, en particulier au niveau de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous félicitons le Gouvernement fédéral somalien et les États régionaux de leurs efforts constants pour trouver un consensus sur le modèle électoral. On doit à la facilitation de l'IGAD l'annonce récente des autorités du Puntland en date du 3 avril par laquelle elles font savoir qu'elles consentent à la formule 4,5 pour le processus de transition de 2016. L'issue et les conclusions satisfaisantes, au début de ce mois, du troisième forum des dirigeants nationaux, et la dynamique positive ainsi créée doivent être mises à profit par les parties prenantes des régions du Hiran et du Moyen-Chébéli, qui doivent mettre de côté leurs divergences et travailler de façon constructive avec le Gouvernement fédéral afin de mettre en place une autorité régionale viable en amont du processus électoral programmé.

Bien que des élections fondées sur le principe une personne, une voix ne soient pas possibles cette année, le processus fédérateur conduisant à un accord sur les grands principes du processus électoral devrait ouvrir la voie à des élections plus représentatives en 2020. De même, le Gouvernement fédéral et les autorités régionales doivent être encouragés à accélérer les travaux de formation de la chambre haute du Parlement et à veiller à ce que les femmes soient correctement représentées, en particulier les candidates aux élections prochaines qui sont favorables à l'intégration.

Sur le plan du développement, la Malaisie accueille avec satisfaction et appuie le document final du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de la Somalie, organisé à Istanbul en février, et elle se félicite que le Gouvernement fédéral ait pris l'engagement de mettre en œuvre ce document. En outre, le treizième Sommet extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui s'est tenu à Istanbul la semaine dernière et vient de se conclure, s'est également félicité de la transformation du Bureau de coordination humanitaire de l'OCI en Somalie en bureau

de développement, qui traduit l'évolution positive de la situation sur le terrain depuis 2011, année de la création du Bureau de l'OCI.

Tout en notant les progrès importants accomplis par la Somalie dans la réalisation de ses objectifs de développement, nous constatons que la situation humanitaire dans le pays continue d'être préoccupante, avec, notamment, des problèmes d'insécurité alimentaire chronique, de malnutrition, d'accès insuffisant à l'eau et aux services d'assainissement et d'hygiène, le déplacement de populations, ainsi que les flambées de violence cycliques attribuées principalement à la violence armée, de groupes terroristes notamment, ou à des conflits claniques. À cela s'ajoute le phénomène très présent d'El Niño. Tous ces éléments menacent d'exacerber la situation déjà précaire. Tous les acteurs et donateurs régionaux et internationaux doivent se manifester pour venir en aide aux 5 millions de nécessiteux que compte la Somalie, dont quelque 300 000 enfants. Un accès sans entrave de l'aide humanitaire aux populations doit être obtenu de toutes les parties prenantes dans le pays.

Sur le plan de la sécurité, la Malaisie se joint aux autres membres du Conseil pour saluer les actions en cours en vue de renforcer le secteur de la sécurité et les institutions de sécurité somaliennes, notamment le sommet des pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), tenu à Djibouti, et les réunions de consultation du groupe de travail conjoint Union africaine/ONU tenues fin février et fin mars respectivement. La Malaisie appuie pleinement le lancement et la mise en œuvre rapides des efforts de stabilisation dans les zones nouvellement libérées de l'emprise des Chabab, notamment dans le cadre de projets à effet rapide. Ces initiatives contribueront à promouvoir l'économie locale et formeront une composante importante des efforts d'ensemble déployés par le Gouvernement fédéral pour se concilier les cœurs et les esprits des populations locales. En vertu des engagements pris au sommet réunissant les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police à l'AMISOM, toutes les parties concernées doivent renforcer leur dispositif de commandement et de contrôle pour une meilleure coordination, et ce, en vue, particulièrement, de dégrader et d'éliminer la menace représentée par les Chabab.

Dans une période où les tensions politiques semblent s'accroître, et sur fond d'attaques et d'opérations complexes d'une intensité et d'une fréquence croissantes, de la part des Chabab, en particulier contre des civils et des cibles civiles, la réduction de 20 % des indemnités journalières versées aux contingents de l'AMISOM suscite des préoccupations. À cet égard, nous nous félicitons de ce que le groupe de travail conjoint Union africaine/ONU ait accepté de se pencher sur la question du financement.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour rendre hommage au dévouement inlassable de tous les acteurs du secteur de la sécurité en Somalie, et aux sacrifices consentis, en particulier par les courageux hommes et femmes des forces de sécurité nationales somaliennes, de l'AMISOM, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). À cet égard, la Malaisie réaffirme son soutien aux efforts collectifs entrepris par l'AMISOM, la MANUSOM, le BANUS, et le Gouvernement fédéral pour ouvrir la voie à l'intégration de la Somalie dans le concert des nations, une Somalie sûre, stable et œuvrant au développement national en vue d'un avenir meilleur.

M. Lamek (France) : Je voudrais moi aussi commencer par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Keating, ainsi que l'Observateur permanent de l'Union africaine, S. E. l'Ambassadeur Téte António. J'aimerais particulièrement remercier le Président de la République fédérale de Somalie, S. E. M. Hassan Cheikh Mohamud, qui nous honore de sa présence aujourd'hui, et le remercier, aussi, pour les éléments encourageants qu'il nous a fait valoir.

C'est important, parce que les nouvelles qui nous sont parvenues de Somalie ces derniers mois sont plutôt inquiétantes : les Chabab sont affaiblis, c'est bien, mais cette organisation terroriste est toujours active. Or, la lutte contre les Chabab, c'est la lutte contre un des nombreux avatars du terrorisme, et chacun sait combien ce combat est cher à mon pays, la France. La lutte contre les Chabab est un effort collectif, et je voudrais saluer le courage et le dévouement des soldats de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) qui mènent la lutte contre cet adversaire criminel. Je voudrais particulièrement rendre hommage aux soldats qui ont perdu la vie dans les dernières attaques. La France, à travers l'Organisation des Nations Unies et à travers l'Union européenne, reste pleinement engagée aux côtés des pays fournisseurs de contingents dans cet effort. Mais afin de poursuivre et de consolider les progrès qui

ont été effectués ces dernières années, nous devons faire plus, dans quatre domaines.

Premièrement, l'AMISOM, qui est en première ligne dans la lutte contre les Chabab, doit, conformément à son mandat, conduire des opérations offensives de lutte contre cette organisation terroriste. Le terrain est complexe; l'ennemi adapte sa stratégie aux évolutions de circonstances. Dans ce contexte, l'AMISOM, pour poursuivre l'offensive, doit encore améliorer son fonctionnement pour accroître son efficacité et ainsi exercer une pression maximale sur cette organisation terroriste des Chabab.

Les contingents de l'AMISOM doivent agir de manière intégrée, sous une chaîne de commandement unique et claire, avec une planification et une exécution communes, et en partageant l'information entre les différents contingents, ce qui n'a pas toujours été le cas. La résolution 2124 (2013) appelait déjà ces améliorations qualitatives, et cet appel a été renouvelé par la résolution 2232 (2015). La déclaration des pays fournisseurs de contingents adoptée à l'issue du Sommet de Djibouti, le 28 février dernier, reprend ces différents points. L'AMISOM bénéficierait grandement de leur mise en œuvre urgente, à commencer par la nomination d'un commandant de force, alors que l'ONU vient de revoir les modalités de soutien logistique pour fournir un appui mieux adapté et plus efficace. Nous en appelons donc à l'Union africaine et aux pays fournisseurs de contingents, pour qu'ils œuvrent conjointement à l'amélioration de l'action de la Mission conformément à son mandat.

J'ajoute qu'une lutte militaire efficace contre les Chabab passe aussi par une exigence d'exemplarité du comportement des contingents de l'AMISOM, en termes de respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'intervention militaire ne pourra réussir que si elle s'appuie sur le soutien de la population somalienne. La mise en place de la cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles doit permettre d'appuyer ce travail. Il en va ainsi de la crédibilité et de l'efficacité de l'AMISOM. De la même manière, la question de l'impunité de certains contingents est également problématique car elle nuit à la réputation de la Mission et à son acceptation par les populations sur place.

Mais chacun le sait, l'AMISOM seule n'est pas une solution durable et elle n'a pas vocation à rester éternellement en Somalie. C'est le développement d'une solution somalienne de sécurité qui permettra d'envisager, le moment venu, la diminution des effectifs de l'AMISOM, ainsi qu'une stratégie de sortie pour cette force. Cela signifie le rétablissement progressif de l'autorité de l'État somalien sur le territoire en développant sa capacité d'assurer lui-même sa propre sécurité, et notamment celle de ses forces de sécurité.

Le rôle des forces de sécurité somaliennes est particulièrement nécessaire en appui aux efforts de l'AMISOM. Il est nécessaire aussi pour tenir les zones libérées par l'AMISOM, pour que les forces de l'Union africaine puissent se concentrer sur les actions offensives. Les autorités somaliennes doivent sans cesse démontrer leur engagement dans cette entreprise, en commençant par payer leurs forces de sécurité. De nombreux partenaires internationaux, bilatéraux et multilatéraux, sont déjà actifs dans ce domaine, mais leur action devrait sans doute être mieux coordonnée. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, qui a un mandat clair de coordination de l'aide internationale, doit mieux jouer ce rôle.

Enfin pour terminer, je voudrais dire que seule une action politique permettra de sortir durablement le pays de la crise dans laquelle il est plongé depuis 25 ans. Cette année est cruciale à l'approche des échéances électorales. Nous prenons note avec encouragement des progrès qui ont été accomplis dans le cadre du Forum consultatif national et concernant le choix du modèle électoral. Parallèlement à la préparation des élections, conformément aux échéances prévues, les acteurs politiques somaliens doivent démontrer leur responsabilité en achevant la fédéralisation du pays. Le développement d'une solution somalienne de sécurité, que nous avons mentionnée précédemment, en dépend en grande partie, et c'est notre priorité à tous. Nous comptons sur l'ensemble des acteurs somaliens pour faire rapidement aboutir ce chantier.

La France connaît l'ampleur des défis auxquels la Somalie est confrontée, le niveau de notre engagement collectif le démontre. La mobilisation sur le plan politique doit maintenant, sans délai, venir consolider les gains militaires enregistrés ces dernières années, et nous espérons que l'année 2016 sera décisive à cet égard.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui sur la Somalie. Je tiens à souhaiter la bienvenue au Président somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud, et à le remercier de nous honorer de sa présence pour nous faire part de son analyse de la situation en Somalie et de ses espoirs pour

l’avenir de son pays. Je remercie également M. Michael Keating pour son exposé, ainsi que l’Ambassadeur Téte António, Observateur permanent de l’Union africaine, de l’exposé qu’il a présenté au nom du Commissaire à la paix et à la sécurité de l’Union africaine.

Ces présentations permettent aux membres du Conseil de sécurité de mieux comprendre les progrès accomplis mais aussi les défis qui attendent le peuple et le Gouvernement somaliens, la Mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM), l’ONU et les autres partenaires internationaux de la Somalie, qui ont uni leurs forces pour édifier une Somalie pacifique, stable et prospère. Les avancées dont nous sommes tous témoins sont la récompense de l’investissement que nous faisons tous en faveur de la paix dans un pays qui a longtemps été victime d’une guerre extrêmement violente.

Je saisis cette occasion pour féliciter les Somaliens d’être parvenus à un accord sur le processus électoral. La formule 4,5 de partage du pouvoir choisie pour le modèle électoral va permettre la tenue d’élections en Somalie tout en prenant en considération les différentes sensibilités et le rôle influent des anciens et des chefs traditionnels et religieux. Nous saluons le processus consultatif national mis en place en ce qui concerne le processus électoral, qui a tenu compte des différents points de vue exprimés par les diverses communautés qui composent la mosaïque ethnique somalienne. Nous prenons également note de l’engagement des acteurs somaliens en faveur du suffrage universel pour les élections qui doivent se tenir en 2020.

Des progrès notables ont également été accomplis dans le processus de révision constitutionnelle ainsi que dans le développement du système fédéral, avec l’adoption récente par le Parlement de lois pertinentes concernant le blanchiment d’argent, le financement de la lutte contre le terrorisme, ainsi que la protection et la défense des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. La politique nationale sur l’égalité des sexes, la politique nationale en faveur de la jeunesse et le plan de développement national pour la période 2017-2019 sont autant de textes législatifs qui vont faire date. Nous félicitons l’appareil législatif somalien pour ces réalisations importantes.

Tout en prenant note de la poursuite des progrès en Somalie, nous constatons que le pays continue de se heurter à des défis considérables, en particulier en ce qui concerne la situation humanitaire, qui doit faire l’objet d’une action urgente. Par ailleurs, la lutte contre les Chabab est un impératif. Il faut vaincre ce groupe si l’on veut que le pays avance vers la paix et la stabilité. À cet égard, un financement prévisible est une nécessité absolue dont nous devons tenir compte en ce qui concerne l’AMISOM.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le renforcement des capacités de l’Armée nationale et de la police somaliennes, et saluons les engagements financiers pris par les partenaires internationaux en faveur de la mise en place de programmes et projets de modernisation de l’armée et de la police. C’est un autre élément très important, car le pays a besoin d’être organisé pour assurer sa propre défense à mesure que la paix se consolide. Il importe que les autorités fédérales et régionales veillent à ce que les opérations de sécurité respectent strictement les normes internationales en matière de droits de l’homme et de respect de l’état de droit. La Gouvernement fédéral somalien et les administrations régionales provisoires doivent créer un climat sûr pour la population civile, combler toutes les insuffisances existantes et régler les conflits intercommunautaires.

En guise de conclusion, je tiens à exprimer au Président somalien le plein appui de l’Angola. Nous savons à quel point il importe que le pays renaisse de ses cendres. Cette renaissance est un impératif absolu qui est à portée de main. Le débat de ce matin permet au Conseil de sécurité d’être une nouvelle fois rassuré sur ce point. Nous espérons donc voir un avenir plus radieux pour le pays, un avenir marqué par la paix, la prospérité et le développement durable.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d’abord à souhaiter chaleureusement la bienvenue au Président somalien, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, et à remercier les deux intervenants des exposés qu’ils ont présentés.

Ma délégation salue le travail accompli par la Mission d’assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), le Bureau d’appui de l’ONU pour la Mission de l’Union africaine en Somalie et d’autres acteurs qui coopèrent étroitement avec le Gouvernement fédéral somalien. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans les domaines de l’édification de l’État, de la bonne gouvernance, du rétablissement de la paix et de la sécurité et de la croissance économique, qui revêtent une importance déterminante à la lumière des prochaines élections parlementaires. Nous applaudissons tout particulièrement les efforts de la MANUSOM pour garantir la sécurité dans le pays. Ces efforts sont très importants pour consolider la paix et poursuivre la

réconciliation. La récente prorogation du mandat de la Mission souligne l'importance que revêtent les activités qu'elle mène à l'appui du travail du Gouvernement fédéral somalien.

L'Ukraine condamne fermement les récents attentats-suicides perpétrés dans la ville de Gaalkacyo et l'attentat-suicide à la voiture piégée contre le siège de l'administration régionale de Banadir, à Mogadiscio, qui a causé la mort de 14 personnes, dont deux enfants. Après l'attaque des Chabab en mars contre le village côtier de Garad, sur les côtes du Puntland, une attaque qui comprenait un grand nombre d'enfants parmi les militants des Chabab, nous tenons à exprimer notre vive préoccupation face à l'enrôlement d'enfants et à leur utilisation dans les conflits armés, ainsi que face à d'autres violations du droit international humanitaire commises à l'encontre des enfants dans les situations de conflit.

Il est très préoccupant que le recrutement d'enfants et de jeunes par les Chabab se fasse dans des mosquées et des écoles. Nous croyons fermement que tous les efforts doivent être faits pour veiller à ce que les écoles répondent à leurs objectifs d'être d'abord et avant tout des établissements d'enseignement offrant aux élèves un avenir meilleur et plus pacifique. Il faut également respecter le caractère sacré des lieux de culte qui ne doivent pas servir à recruter des fantassins pour alimenter les rangs des groupes terroristes. À notre avis, il est extrêmement important d'améliorer les dispositions relatives à la protection de l'enfance dans les mandats de la Mission de l'Union africaine en Somalie et dans la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie afin de renforcer leur capacité à reconnaître et à signaler les violations et les sévices commis contre des enfants, y compris leur enlèvement par des groupes armés, et à y répondre de manière efficace.

L'Ukraine reconnaît l'impact positif des mesures collectives prises par les Nations Unies et les autorités du Puntland visant à prendre les dispositions nécessaires pour assurer que les anciens enfants soldats recrutés par les terroristes reçoivent une aide appropriée, l'objectif étant de les réhabiliter et, à terme, de les réunir avec leurs familles. Les enfants et les jeunes devraient avoir la possibilité d'achever leurs études et d'apprendre un métier afin d'être en mesure de gagner leur vie et de contribuer à leurs communautés.

Nous félicitons le Gouvernement fédéral somalien d'avoir élaboré une politique de sécurité nationale et des plans en vue d'une réunion consultative dans les régions visant à promouvoir sa mise en œuvre. Les délibérations sur un nouveau modèle de police et la mise à jour du plan Heegan pour la police somalienne au niveau fédéral, régional et des États, méritent une mention particulière, en tant qu'élément essentiel de l'amélioration de la sûreté et de la sécurité de la population locale dans chaque région de la Somalie.

Nous nous félicitons également de l'annonce, le 25 mars, d'un accord global sur la paix et la réconciliation entre les peuples du Djoubaland. Nous appelons le Gouvernement fédéral de la Somalie à continuer de coopérer avec toutes les parties prenantes afin de résoudre les différends de longue date entre les différentes communautés et les administrations dans le reste de la Somalie. L'accord conclu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Puntland par une lettre approuvant la pleine participation du Puntland au processus électoral en vue de la formation d'un nouveau Parlement fédéral dans le courant de cette année représente une autre mesure positive sur la voie de la réalisation de l'unité administrative du pays.

Au vu de ces progrès, le Conseil de sécurité doit continuer à maintenir les tendances positives actuelles et assurer la mise en œuvre de toutes les initiatives du Gouvernement fédéral visant à instaurer une paix durable et à mener à bien le processus de réconciliation. Le Président de la Somalie peut compter sur notre appui continu.

M. Ciss (Sénégal) : La délégation sénégalaise félicite la présidence chinoise pour la tenue de cette séance d'information et salue la présence parmi nous de S.E.M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, ainsi que celle des autres intervenants de ce matin. Je veux citer M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général, et l'Ambassadeur Téte António, Observateur permanent de l'Union africaine.

Par la clarté de leurs exposés, ils nous ont permis de mieux appréhender la situation politique, sécuritaire et humanitaire de la Somalie, ainsi que les défis auxquels ce pays est confronté, notamment en cette période pré-électorale.

Dans ce contexte d'ailleurs, mon pays voudrait saluer l'accord conclu par les dirigeants somaliens, dont le Président Mohamud, ainsi que les Présidents des États régionaux du Puntland, de l'administration du Sud-Ouest, du Galmudug et du Djoubaland, sur les modalités de la mise en œuvre du processus électoral de 2016,

accord conclu lors du Forum national du leadership de la Somalie tenu du 9 au 12 avril dernier.

Le communiqué de cette rencontre constitue une expression claire du consensus croissant entre les dirigeants de la Somalie sur la gouvernance du pays. Ce Forum également a permis un accord sur la structure du processus électoral de 2016, tant au niveau fédéral qu'à celui des États, ainsi que sur l'élection des membres du Parlement en décembre. À cet égard, nous ne pouvons que manifester nos encouragements et notre soutien pour la réussite de ce processus qui devrait conduire à la normalisation de la situation en Somalie.

Toutefois, pour parvenir à ce résultat, le soutien des partenaires internationaux à la Somalie et à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) s'avère plus nécessaire que jamais. Aussi encourageons-nous l'AMISOM à continuer à soutenir résolument ce pays. Nous voudrions cependant appeler à plus de vigilance afin que les violences électorales que le Groupe de contrôle a mentionnées dans son dernier rapport (voir S/2015/801) ne s'étendent pas au reste du territoire. D'ailleurs, au plan sécuritaire, nous restons préoccupés d'une part par la menace constante que le groupe des Chabab continue de faire peser sur les territoires libérés, également théâtre de tensions intercommunautaires, et d'autre part, par l'implantation grandissante de l'État islamique dans la région.

Malgré les menaces persistantes, la délégation sénégalaise note avec satisfaction la libération et le contrôle de la ville d'Adan Yabaal, dans la région du Moyen-Chébéli, à la suite d'une offensive majeure menée par l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne contre le groupe terroriste des Chabab. Nous encourageons évidemment de telles opérations conjointes qui sans doute permettront à terme le retour des personnes déplacées à cause des dommages collatéraux – je veux parler des pénuries d'eau et d'électricité, des équipements vandalisés, des produits alimentaires brûlés, des engins explosifs posés par les Chabab, etc.

Un financement rapide et un appui technique au secteur de la sécurité de la part de la communauté internationale contribuerait sans doute à une meilleure stratégie de lutte contre les groupes armés, notamment les Chabab.

S'agissant des attaques contre le personnel humanitaire, des détournements de l'aide et des entraves à son acheminement, nous les condamnons bien sûr tous fermement, quels qu'en soient les auteurs. À cet égard, la délégation sénégalaise rend hommage aux membres du personnel de l'AMISOM, dont certains ont consenti le sacrifice ultime dans le cadre de la lutte contre les Chabab. Notre reconnaissance va également aux Forces de défense nationales somaliennes pour leur sacrifice, leur engagement et leur détermination à vaincre les Chabab et à parvenir à une paix durable en Somalie.

Les ressources minières de la Somalie continue de faire l'objet de l'intérêt croissant des firmes internationales, ce qui n'est pas sans constituer une menace à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à la stabilité du pays. À ce propos, nous dénonçons les violations continues de l'interdiction d'exporter du charbon de bois au sud de la Somalie en dépit d'une légère amélioration depuis le retrait des Chabab des sites d'exportation.

Nous réitérons notre appel à une coordination des efforts entre le Gouvernement fédéral, les États fédérés, les organisations internationales et les forces militaires sur le terrain pour parvenir à un mécanisme complet et efficace de lutte contre le trafic du charbon de bois somalien. Dans cette même veine, nous voudrions saluer les efforts déployés par les forces maritimes pour lutter contre ce commerce illicite de ressources naturelles.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de conclure en réitérant le soutien et les encouragements du Sénégal au peuple et au Gouvernement somaliens dans la perspective des consultations électorales prévues cette année.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je souhaite la bienvenue au Président de la Somalie, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, à la présente séance et je le remercie de sa déclaration. Je remercie aussi de leurs exposés M. Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, et M. António, Ambassadeur et Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Des élections étant prévues plus tard dans l'année, le processus de paix en Somalie entre dans une période décisive. Dernièrement, le Gouvernement fédéral somalien s'est activement employé à promouvoir la réconciliation sociale, à lutter contre le terrorisme, à favoriser la mise en place d'institutions fédérales et à mettre en œuvre le programme Vision 2016 dans son intégralité. La Chine apprécie énormément l'autorité avisée du Président Mohamud et ne doute pas que, sous sa direction, les Somaliens continueront de faire

de nouveaux progrès sur la voie de la réconciliation nationale. Dans le même temps, les conditions de sécurité et la situation humanitaire dans le pays demeurent fragiles, et la réalisation de la paix et du développement reste une tâche difficile. À cet égard, je voudrais mettre l'accent sur les quatre points suivants.

Premièrement, toutes les parties doivent continuer de faire avancer le processus de paix en Somalie. La Chine se félicite que le Président Mohamud et les dirigeants de toutes les parties somaliennes aient récemment organisé un forum national des dirigeants et soient parvenues à un consensus sur le processus électoral pour les élections qui auront lieu cette année. Nous espérons que toutes les parties placeront les intérêts de leur pays et de leur peuple au-dessus de toute autre considération, consolideront le dialogue, règleront leurs différends et œuvreront ensemble pour la paix, la stabilité et le développement dans leur pays. La communauté internationale doit respecter le principe d'appropriation et d'exercice des responsabilités par les Somaliens, aider efficacement le Gouvernement fédéral à faire avancer le projet de résolution, renforcer la fédéralisation, améliorer l'ensemble des capacités administratives, accélérer la mise en place des institutions locales, promouvoir la réconciliation sociale et assurer une paix et un développement durables en Somalie.

Deuxièmement, il faut insister sur la consolidation d'un climat de sécurité en Somalie. Le groupe terroriste des Chabab représente toujours une grave menace pour la sécurité dans le pays. Récemment, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'Armée nationale somalienne ont travaillé ensemble pour renforcer la coopération en matière de lutte antiterroriste et ont obtenu des résultats remarquables. La Chine condamne fermement les attaques terroristes contre l'AMISOM et salue les contributions importantes de l'Union africaine et de pays de la région au maintien de la sécurité et de la stabilité en Somalie. Nous nous félicitons de la tenue, en février, du sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police à l'AMISOM, et nous nous attendons à ce que le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et les autres parties concernées œuvrent de concert et continuent d'apporter un appui logistique soutenu et stable à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne, pour créer ainsi les conditions externes propices à la promotion du processus politique somalien.

Troisièmement, il faut déployer des efforts pour promouvoir de manière globale le développement de l'économie somalienne. Le développement est le seul moyen d'éliminer les causes profondes du conflit et d'assurer une stabilité durable en Somalie. La Somalie est un pays riche en ressources naturelles et dispose d'un énorme potentiel de développement. La communauté internationale doit renforcer son assistance à la Somalie pour mettre en place des infrastructures, développer son agriculture, favoriser la création d'emplois et accroître le développement afin que les Somaliens puissent bénéficier des dividendes de la paix dans les meilleurs délais. La Chine compte bien que la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales ainsi que des organismes de développement honoreront le plus rapidement possible leurs engagements en matière d'assistance et apporteront un appui efficace au développement économique de la Somalie et à l'amélioration des conditions de vie de sa population en s'employant en priorité à renforcer les capacités du pays de pourvoir à sa subsistance, en fonction de ses besoins en matière de développement, afin de jeter des bases solides pour son développement futur.

Quatrièmement, la communauté internationale doit continuer d'améliorer la coordination de ses activités concernant la question somalienne et créer des synergies. La Chine est favorable à ce que l'ONU joue un rôle moteur dans la coordination des efforts internationaux visant à aider la Somalie. Nous appuyons également l'aide constructive apportée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie afin de promouvoir le processus politique et d'entamer la reconstruction nationale en Somalie. La Chine accueille avec satisfaction la réunion tenue en février par le Forum de partenariat de haut niveau, qui a consolidé le consensus de la communauté internationale concernant le développement de la Somalie. Nous espérons que, dans le cadre de l'assistance qu'elle fournit à la Somalie, la communauté internationale continuera de renforcer les consultations et la coopération établies avec le Gouvernement fédéral somalien, respectera pleinement ses vues et concentrera son attention sur les domaines prioritaires et l'axe général de développement du pays afin de conjuguer les efforts en matière d'assistance.

La Chine et l'Afrique font partie d'une communauté au destin et aux intérêts communs. Lors du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine organisé à Johannesburg en décembre dernier, le Président chinois, M. Xi Jinping, a proposé 10 domaines dans lesquels la Chine veut établir une coopération concrète avec l'Afrique : l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture, l'infrastructure, les ressources financières,

le développement vert, la facilitation des échanges commerciaux et de l'investissement, la lutte contre la pauvreté et le bien-être public, la santé publique, les échanges entre les peuples, et la paix et la sécurité. La Chine est prête à unir ses forces avec les pays africains, y compris la Somalie, dans le cadre d'efforts concertés et énergiques pour donner suite aux textes issus du Sommet et, en tenant compte des besoins réels de l'Afrique, aider le continent à améliorer les moyens d'existence des populations et renforcer les capacités des pays africains afin qu'ils assurent leur développement.

Depuis de nombreuses années, la Chine appuie fermement le processus de paix somalien et apporte à la Somalie et à l'AMISOM une assistance du mieux qu'elle peut. La Chine a également formé un grand nombre de personnes brillantes en vue de la reconstruction du pays dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine. Nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale dans le cadre de nos efforts continus et inlassables pour la paix, la stabilité, la prospérité et le développement en Somalie et dans la Corne de l'Afrique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 12 h 45.